



## ARRÊTÉ N° 2023\_186 04520230808424

La Présidente du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L.313-4, L.452-35 et L.452-36,

Vu les déclarations de création et de vacance d'emploi de catégorie A, B et C transmises au centre de gestion par les collectivités et établissements publics du département du Loiret

### ARRÊTE

#### Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 281 déclarations, établies du 25/07/2023 au 07/08/2023 :

Déclarations portant sur un grade de catégorie A :	Déclarations portant sur un grade de catégorie B :	Déclarations portant sur un grade de catégorie C :
37	92	162

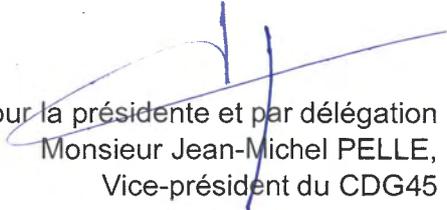
#### Article 2 :

La directrice du Centre de gestion du Loiret est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfète du Loiret. La présidente du centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des arrêtés »



Fait à ORLEANS le 08/08/2023

  
Pour la présidente et par délégation  
Monsieur Jean-Michel PELLE,  
Vice-président du CDG45

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration / collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V045230701135122001	Rédacteur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	à pourvoir par voie statutaire	25/07/2023	06/11/2023
<b>MÉTROPOLE D'ORLÉANS</b>	<b>Référent service clientèle</b> Responsable d'exploitation eau potable et assainissement <i>référent clientèle eau</i> sans offre					
V045230701135184001	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	à pourvoir par voie statutaire	26/07/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE DE CORQUILLEROY</b>	<b>ATSEM (h/f)</b> Scolaire-Périscolaire <i>Stagiarisation d'un contractuel occupant déjà le poste d'ATSEM.</i> sans offre					
V045230701135245001	Emploi contractuel de cat. A	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 1 du code général de la fonction publique	25/07/2023	28/08/2023
<b>MÉTROPOLE D'ORLÉANS</b>	<b>professeur en fluides, énergie domotique</b> <i>professeur CFA en fluide, énergie domotique</i> sans offre					
V045230701135467001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	25/07/2023	24/08/2023
<b>MÉTROPOLE D'ORLÉANS</b>	<b>agent entretien au CFA</b> <i>Agent d'entretien au CFA ORLEANS METROPOLE</i> sans offre					
V045230701135489001	Attaché	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	25/07/2023	25/07/2023
<b>COMMUNE D'OLIVET</b>	<b>Responsable du service des finances</b> <i>Responsable du service des finances</i> sans offre					
V045230701135689001	Assistant de conservation	Poste vacant suite à	35h00	ouvert aux contractuels	25/07/2023	01/08/2023

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



<p><b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTARGOISE ET RIVES DU LOING (AME)</b></p>	<p>une fin de contrat sur emploi permanent</p>	<p>Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p>	<p><b>Animateur multimédia secteur adulte chargé de la médiation numérique</b> Médiathèque  <b>RECRUTE un Animateur multimédia (F/H) du secteur adulte chargé de la médiation numérique à la Médiathèque de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing (AME), Assistant de conservation contractuel (Cat. B) Placé(e) sous l'autorité directe de la responsable du secteur Adulte de la Médiathèque, vous participez au développement du numérique. Votre mission consiste à : &amp;#61602; Développer l'offre de services de l'EPN ou espace Multimédia - documentaire et animations - et assurer un rôle de médiation entre le public et le Multimédia. &amp;#61602; Gérer, en premier niveau, l'exploitation au quotidien du logiciel Orphée et assurer la maintenance, en premier niveau, des équipements informatiques, en liaison avec le responsable informatique de l'Agglomération montargoise. &amp;#61602; Participer à l'accueil des usagers, assurer un rôle de médiation avec le public à la médiathèque. &amp;#61602; Animer l'EPN et des ateliers afin d'accompagner les différents publics (jeunes, adultes, seniors, groupes, structures socio-éducatives, collègues) dans l'appropriation des outils informatiques et des usages d'Internet. &amp;#61602; Concevoir et mettre en oeuvre des animations en direction des différents publics, en lien avec les autres secteurs de la médiathèque, autour du numérique et des jeux vidéo. &amp;#61602; Nouer des partenariats avec les interlocuteurs du champ social, médico-social, associatif, éducatif. &amp;#61602; Participer à la production et à l'enrichissement de contenus sur les réseaux sociaux et le site web du réseau. &amp;#61602; Maîtrise approfondie des outils numériques (systèmes d'exploitation, supports mobiles, réseaux sociaux...). &amp;#61602; Qualités pédagogiques en matière de formation des usagers et du personnel. &amp;#61602; Dynamisme et créativité en matière d'animation. &amp;#61602; Capacité d'écoute et de travail en équipe. &amp;#61602; Savoir accueillir, conseiller et orienter les publics. &amp;#61602; Bonne culture générale, bonne connaissance de la bibliothéconomie. &amp;#61602; Aptitude à travailler en équipe et à collaborer avec les autres secteurs de la médiathèque, les structures du réseau AGORAME et les différents partenaires. &amp;#61602; Qualité rédactionnelle. Temps de travail : 35 h hebdomadaires, incluant le travail le samedi. Service ouvert le mardi jusqu'à 20h et en continu le mercredi et le samedi de 10h à 18h. Possibilité de travail en dehors des horaires habituels en fonction du calendrier événementiel. Récupération des heures ponctuellement avec écrêtage tous les deux mois. Présence au public (hors ateliers et animations) selon le planning récurrent, 12h hebdomadaires en moyenne. Présence pour l'accueil de groupes (ateliers et animations). Déplacements sur le territoire de l'agglomération dans le cadre d'actions hors les murs et de prise de contact avec les partenaires.</b></p>
<p>V045230701135830001</p> <p><b>COMMUNE D'ORLEANS</b></p>	<p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p>	<p>35h00</p>	<p>ouvert aux contractuels  Art. L343-1 du code général de la fonction publique</p> <p>25/07/2023</p> <p>01/10/2023</p>
<p>V045230701135911001</p> <p><b>COMMUNE DE FERRIERES EN GATINAIS</b></p>	<p>Poste créé suite à un nouveau besoin</p>	<p>35h00</p>	<p>à pourvoir par voie statutaire</p> <p>25/07/2023</p> <p>01/08/2023</p>
<p><b>AGENT COMPTABLE COMPTABILITE</b>  a) Gestion comptable (Budget Principal, budgets annexes) - Elaboration et exécution du budget principal et des budgets annexes - en oeuvre du budget pour l'ensemble des services - Saisie des bons de commande d'investissement - Mandatement des dépenses</p> <p>Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret  20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45</p>			

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le 22/08/2023

ID : 045-284500261-20230810-ARR-2023\_186-AR



d'investissement après contrôle du service fait - Emission et suivi de recettes d'investissement spécifiques - En l'absence de l'agent référent, gestion des bons de commande, mandats et recette de la section de fonctionnement - Exécution comptable des Marchés Publics  
 - Préparation des états de FCTVA - Gestion de la dette et de la trésorerie - Réalisation d'analyses financières rétrospectives et prospectives - Coordination et contrôle des procédures comptables et budgétaires des services - Suivi des opérations complexes (opérations patrimoniales, opérations de fin d'exercice) - Gestion comptable des Affaires Scolaires (Facturation, suivi des impayés...) b)  
 Commande publique (En appui de la Directrice Générale Adjointe) - Rédaction des pièces administratives - Centralisation des dossiers et réalisation du pré archivage - Suivi de la procédure d'attribution des marchés - Réception des offres c) Gestion de dossiers - Gestion des assurances de la Mairie (gestion des sinistres et des déclarations) - Gestion et suivi des dossiers de subventions d'investissement  
 sans offre

V045230701136000001	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	29h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	25/07/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE DE COURTENAY</b>	<b>Animateur enfance - jeunesse (h/f) PERISCOLAIRE</b> * A partir du PEDT, assurer la sécurité et le développement physique, moral et affectif de l'enfant, communication et au développement des relations entre les différents acteurs (parents et enfants), * Participer à la mise en oeuvre du projet pédagogique au sein de l'équipe, * Animer et encadrer la vie quotidienne et les activités, * Être force de proposition au sein de l'équipe d'animation, * Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets, * Proposer un cadre sécurisé, * Elaborer des fiches d'activités, * Savoir collaborer en équipe et avec le responsable sans offre					
V045230701136540001	Ingénieur	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	25/07/2023	15/10/2023
<b>EPTB LOIRE</b>	<b>Chargé(e) de mission « SAGE Loire amont » DDGT</b> L'Etablissement public Loire recrute par voie statutaire (mutation ou détachement ou à défaut par voie contractuelle) un ingénieur territorial h/f. Chargé(e) de mission "SAGE Loire amont" (Poste basé au Puy-en-Velay) avec offre O045230701136540 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701136540-charge-e-mission-sage-loire-amont/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701136540-charge-e-mission-sage-loire-amont/2</a>					
V045230701136619001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	25/07/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE DE MEUNG SUR LOIRE</b>	<b>Agent polyvalent de la restauration et entretien bâtiments communaux</b> Agent polyvalent de la restauration et entretien bâtiments communaux sans offre					
V045230701136630001	Adjoint technique , Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	25/07/2023	28/08/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>						

Envoyé en préfecture le 10/08/2023  
 Reçu en préfecture le 10/08/2023  
 Publié le 10/08/2023  
 ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le 28/08/2023

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



	technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	permanent	publique		
	<b>Agent auprès d'enfants</b> <i>Agent auprès d'enfants</i> sans offre				
V045230701136630002	Adjoint technique , Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	25/07/2023 28/08/2023
	<b>COMMUNE D'ORLEANS</b> <i>Agent auprès d'enfants</i> sans offre				
V045230701136630003	Adjoint technique , Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	25/07/2023 28/08/2023
	<b>COMMUNE D'ORLEANS</b> <i>Agent auprès d'enfants</i> sans offre				
V045230701136630004	Adjoint technique , Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	25/07/2023 28/08/2023
	<b>COMMUNE D'ORLEANS</b> <i>Agent auprès d'enfants</i> sans offre				
V045230701136630005	Adjoint technique , Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	25/07/2023 28/08/2023
	<b>COMMUNE D'ORLEANS</b> <i>Agent auprès d'enfants</i> sans offre				
V045230701136630006	Adjoint technique , Adjoint	Poste vacant suite à	35h00	ouvert aux contractuels	25/07/2023 28/08/2023



COMMUNE D'ORLEANS	technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	une fin de contrat sur emploi permanent	Art. L332-14 du code général de la fonction publique		
<b>Agent auprès d'enfants</b> <i>Agent auprès d'enfants</i> sans offre					
V045230701136630007	Adjoint technique, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	35h00	25/07/2023 28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	<b>Agent auprès d'enfants</b> <i>Agent auprès d'enfants</i> sans offre				
V045230701136630008	Adjoint technique, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	35h00	25/07/2023 28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	<b>Agent auprès d'enfants</b> <i>Agent auprès d'enfants</i> sans offre				
V045230701136630009	Adjoint technique, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	35h00	25/07/2023 28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	<b>Agent auprès d'enfants</b> <i>Agent auprès d'enfants</i> sans offre				
V045230701136630010	Adjoint technique, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	35h00	25/07/2023 28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	<b>Agent auprès d'enfants</b> <i>Agent auprès d'enfants</i> sans offre				

<p>V045230701136659001</p> <p><b>COMMUNE DE MEUNG SUR LOIRE</b></p>	<p>sans offre</p> <p>Adjoint technique</p>	<p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p>	<p>20h45</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L.332-14 du code général de la fonction publique</p>	<p>25/07/2023</p>	<p>01/09/2023</p>
<p>V045230701136689001</p> <p><b>COMMUNE DE MEUNG SUR LOIRE</b></p>	<p>Adjoint technique</p>	<p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p>	<p>35h00</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L.332-14 du code général de la fonction publique</p>	<p>25/07/2023</p>	<p>01/09/2023</p>
<p>V045230701137080001</p> <p><b>CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET</b></p>	<p>Ingénieur, Ingénieur principal, Ingénieur hors classe</p>	<p>Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité</p>	<p>35h00</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L.332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p>	<p>26/07/2023</p>	<p>01/09/2023</p>
<p>V045230701137137001</p> <p><b>CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET</b></p>	<p>Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle</p>	<p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p>	<p>35h00</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L.332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p>	<p>26/07/2023</p>	<p>01/09/2023</p>

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



**Travailleur social Equipe Accueil Inconditionnel - ORLEANS (8039) H/F** Pôle citoyenneté et cohésion sociale  
*Sous l'autorité hiérarchique du Responsable de l'équipe accueil inconditionnel, le travailleur social procède à une évaluation globale de la situation de l'usager afin de lui proposer une orientation adaptée, dans le respect du principe de participation des personnes aux décisions qui les concernent. L'accueil inconditionnel correspond à une vocation à recevoir toute personne qui le souhaite. Il s'agit d'un accueil ouvert à tous, gratuit et offrant des temps de réception avec ou sans rendez-vous pour s'adapter au mieux aux besoins des personnes avec offre O045230701137137 [http://www.emploi-territorial.fr/details\\_offre/o045230701137137-travailleur-social-equipe-accueil-inconditionnel-orleans-8039-h-f/2](http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701137137-travailleur-social-equipe-accueil-inconditionnel-orleans-8039-h-f/2)*

**Conducteur d'opérations bâtimentaires (6577) H/F** Pôle aménagement durable  
*La Direction des bâtiments, canaux et environnement a pour mission de proposer et mettre en oeuvre la stratégie bâtimentaire et immobilière du département afin de disposer de biens adaptés et performants. Elle assure également la maintenance et l'exploitation technique des bâtiments existants. Au sein de cette direction, le Service constructions publiques prend en charge essentiellement l'optimisation ou la modification du patrimoine bâti et foncier. A ce titre, il intervient en tant que maître d'ouvrage construction, réparation lourde ou adaptation des bâtiments. Le Conducteur d'opérations assure les opérations de construction, restructuration, aménagement, gros entretien, rénovation énergétique et renouvellement.*  
 avec offre O045230701137080 [http://www.emploi-territorial.fr/details\\_offre/o045230701137080-conducteur-operations-batimentaires-6577-h-f/2](http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701137080-conducteur-operations-batimentaires-6577-h-f/2)



V045230701137772001	Agent de maîtrise	Poste créé lors d'une promotion interne	35h00	à pourvoir par voie statutaire	31/07/2023	01/10/2023
<b>COMMUNE DE SAINT DENIS DE L'HOTEL</b>	<b>Responsable Eau et Assainissement</b> Services Techniques <i>Gestion de l'entretien des systèmes d'assainissements collectif et non collectif Gestion et coordination d'équipe sans offre</i>					
V045230701137793001	Agent de maîtrise	Poste créé lors d'une promotion interne	30h00	à pourvoir par voie statutaire	31/07/2023	01/10/2023
<b>COMMUNE DE SAINT DENIS DE L'HOTEL</b>	<b>Cuisinier (h/f)</b> Services Techniques <i>Responsable de la cuisine: préparation des repas, supervision des préparations Réception et stockage responsable de la tracabilité et allergènes sans offre</i>					
V045230701137807001	Agent de maîtrise	Poste créé lors d'une promotion interne	35h00	à pourvoir par voie statutaire	31/07/2023	01/10/2023
<b>COMMUNE DE SAINT DENIS DE L'HOTEL</b>	<b>Responsable du complexe sportif</b> Services Techniques <i>Responsable de la gestion du complexe sportif : Accueil, gestion, entretien sans offre</i>					
V045230701137821001	Agent de maîtrise	Poste créé lors d'une promotion interne	35h00	à pourvoir par voie statutaire	31/07/2023	01/10/2023
<b>COMMUNE DE SAINT DENIS DE L'HOTEL</b>	<b>Responsable des locations de salle</b> Services Techniques <i>Responsable des locations de salles Elaboration et suivi de planning Gestion contrats sans offre</i>					
V045230701137848001	<p>Chef de service de police municipale, Chef de service de police municipale principal de 2ème classe, Chef de service de police municipale principal de 1ère classe, Brigadier-chef principal</p>	Poste vacant suite à une fin de détachement	35h00	à pourvoir par voie statutaire	26/07/2023	04/12/2023
<b>COMMUNE DE LORRIS</b>	<b>Responsable du service de Police Municipale POLICE</b> <i>Responsable du poste de Police Municipale H/F Placé sous l'autorité de Monsieur le Maire, le chef de la police municipale a pour mission d'organiser les moyens nécessaires à la surveillance, à la prévention, à la répression des infractions, à la sécurité, à la salubrité publique et le bon ordre. Le responsable du service police municipal assure le management d'1 brigadier-chef principal. Les missions incombant à la police municipale : Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du Maire sur son territoire d'intervention, - Assurer par des moyens divers (ron</i>					

ilotage, sorties d'écoles, circulation...) et par sa présence sur le terrain un rôle de prévention ou de dissuasion, - Organiser la sécurité aux abords des écoles, - Réguler la circulation routière et veiller au respect du code de la route et du stationnement, - Veiller au bon déroulement de manifestations publiques ou de cérémonies. - Être présent sur le terrain avec son agent Recherche et relevé d'infractions - Gestion de la vidéoprotection, - Recueillir des renseignements, les transmettre aux demandeurs et suivre les résultats, - Qualifier et faire cesser les infractions, - Réaliser des enquêtes administratives, - Rendre compte de crimes, délits et contraventions. Rédaction et transmission d'écrits professionnels - Rendre compte par écrit ou par oral à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises, - Tenir des registres de suivi d'affaires, - Rédiger les procédures, les documents et actes administratifs courants, Accueil et relation avec le public - Ecouter, accompagner une personne en difficulté, - Orienter les personnes vers des services compétents, - Développer le dialogue et l'information auprès de la population, Management de l'équipe - Suivre les congés, les formations et les plannings - Participer aux entretiens de recrutement des agents

avec offre 0045230701137848 [http://www.emploi-territorial.fr/details\\_offre/0045230701137848-responsable-service-police-municipale/2](http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/0045230701137848-responsable-service-police-municipale/2)

V045230701138328001	Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L343-1 du code général de la fonction publique	26/07/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Animateur annualisé</b> <i>Animateurs annualisés</i> sans offre					
V045230701138328002	Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L343-1 du code général de la fonction publique	26/07/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Animateur annualisé</b> <i>Animateurs annualisés</i> sans offre					
V045230701138328003	Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L343-1 du code général de la fonction publique	26/07/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Animateur annualisé</b> <i>Animateurs annualisés</i> sans offre					
V045230701138328004	Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L343-1 du code général de la fonction publique	26/07/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Animateur annualisé</b> <i>Animateurs annualisés</i> sans offre					

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



V045230701138328005	Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L343-1 du code général de la fonction publique	26/07/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Animateur annualisé</b> <i>Animateurs annualisés</i> sans offre					
V045230701138328006	Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L343-1 du code général de la fonction publique	26/07/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Animateur annualisé</b> <i>Animateurs annualisés</i> sans offre					
V045230701138328007	Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L343-1 du code général de la fonction publique	26/07/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Animateur annualisé</b> <i>Animateurs annualisés</i> sans offre					
V045230701138328008	Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L343-1 du code général de la fonction publique	26/07/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Animateur annualisé</b> <i>Animateurs annualisés</i> sans offre					
V045230701138328009	Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L343-1 du code général de la fonction publique	26/07/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Animateur annualisé</b> <i>Animateurs annualisés</i> sans offre					
V045230701138328010	Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L343-1 du code général de la fonction publique	26/07/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Animateur annualisé</b> <i>Animateurs annualisés</i> sans offre					

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR





				permanent			
	<b>Animateur annualisé</b> <i>Animateurs annualisés</i> sans offre						
V045230701138328011	Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L343-1 du code général de la fonction publique	26/07/2023	01/09/2023	
	<b>Animateur annualisé</b> <i>Animateurs annualisés</i> sans offre						
V045230701138328012	Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L343-1 du code général de la fonction publique	26/07/2023	01/09/2023	
	<b>Animateur annualisé</b> <i>Animateurs annualisés</i> sans offre						
V045230701138328013	Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L343-1 du code général de la fonction publique	26/07/2023	01/09/2023	
	<b>Animateur annualisé</b> <i>Animateurs annualisés</i> sans offre						
V045230701138328014	Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L343-1 du code général de la fonction publique	26/07/2023	01/09/2023	
	<b>Animateur annualisé</b> <i>Animateurs annualisés</i> sans offre						
V045230701138328015	Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L343-1 du code général de la fonction publique	26/07/2023	01/09/2023	
	<b>Animateur annualisé</b> <i>Animateurs annualisés</i>						



	sans offre							
V045230701138328016	Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L343-1 du code général de la fonction publique	26/07/2023	01/09/2023		
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Animateur annualisé</b> <i>Animateurs annualisés</i> sans offre							
V045230701138328017	Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L343-1 du code général de la fonction publique	26/07/2023	01/09/2023		
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Animateur annualisé</b> <i>Animateurs annualisés</i> sans offre							
V045230701138328018	Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L343-1 du code général de la fonction publique	26/07/2023	01/09/2023		
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Animateur annualisé</b> <i>Animateurs annualisés</i> sans offre							
V045230701138328019	Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L343-1 du code général de la fonction publique	26/07/2023	01/09/2023		
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Animateur annualisé</b> <i>Animateurs annualisés</i> sans offre							
V045230701138328020	Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L343-1 du code général de la fonction publique	26/07/2023	01/09/2023		
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Animateur annualisé</b> <i>Animateurs annualisés</i> sans offre							
V045230701139074001	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème	Poste vacant suite à une mobilité interne	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code	27/07/2023	01/09/2023		

COMMUNE DE SARAN	classe	au sein de la collectivité	général de la fonction publique			
V045230701139074002	<b>ATSEM (h/f) Action Scolaire</b> ATSEM sans offre	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	35h00	27/07/2023	01/09/2023
COMMUNE DE SARAN	<b>ATSEM (h/f) Action Scolaire</b> ATSEM sans offre					
V045230701139185001	Adjoint d'animation	Poste créé suite à un nouveau besoin	à pourvoir par voie statutaire	23h27	27/07/2023	28/08/2023
SIIS DE ST GERMAIN DES PRES / GY LES NONAINS	<b>Adjoint d'animation</b> <i>Adjoint d'animation en garderie périscolaire : accueil et animation</i> sans offre					
V045230701139279001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	35h00	27/07/2023	15/09/2023
COMMUNE DE BOIGNY SUR BIONNE	<b>RESPONSABLE DU RESTAURANT SCOLAIRE ENFANCE JEUNESSE RESTAURATION SCOLAIRE</b> - Participer à la gestion quotidienne de l'économat - Réceptionner les commandes dans le respect des procédures - Organiser la préparation des repas dans le respect du Plan Nutrition Santé et de la loi Egalim en recherchant une qualité nutritionnelle et gustative des plats - Organiser la mise en place du self et des salles - Gérer le suivi de l'équipe (5 agents) - Réaliser et contrôler la maintenance et l'hygiène des locaux - Repérer les dysfonctionnements (concernant les préparations culinaires et la maintenance et l'hygiène des locaux) et les signaler - Participer aux orientations municipales sur la réflexion d'un projet maraîchage - Assurer des missions accessoires de préparation de vins d'honneur et de repas à destination d'autres services communaux sans offre					
V045230701139473001	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	35h00	27/07/2023	01/10/2023
COMMUNAUTE DE COMMUNES GIENNOISES	<b>1 Agent de nettoyage et d'entretien mécanisé (balayeuse) Propreté</b> <i>Agent de nettoyage et d'entretien mécanisé (balayeuse)</i> avec offre O045230701139473 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701139473-1-agent-nettoie-entretien-mecanise-balayeuse/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701139473-1-agent-nettoie-entretien-mecanise-balayeuse/2</a>					
V045230701139547001	Adjoint technique des	Poste vacant suite à	ouvert aux contractuels	35h00	27/07/2023	01/09/2023

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le 23

ID : 045-284500261-20230810-ARR-2023\_186-AR



<p><b>CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET</b></p>	<p>établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique</p>	<p>une mobilité interne au sein de la collectivité</p>	<p>Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p>	
<p>V045230701139881001 <b>EPTB LOIRE</b></p>	<p><b>Aide de cuisine - 6936 Collège La Forêt - TRAINOU</b>  <i>Au sein des collèges, l'aide de cuisine est sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Education, de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur et sous l'autorité fonctionnelle du chef d'Etablissement et/ou de l'adjoint gestionnaire. Il a en charge d'assurer la qualité et la sécurité alimentaire tout en participant à la mise en oeuvre du plan alimentaire et assure également des missions d'entretien des locaux dans les espaces d'enseignement. Une attention particulière doit être portée au respect des principes et des normes d'hygiène et de sécurité en restauration collective. MISSIONS : Dans un esprit de travail en équipe, vous êtes amené à : * appliquer le plan de maîtrise sanitaire(PMS), effectuer la traçabilité complète de la réception des marchandises jusqu'à la distribution des repas aux collégiens , appliquer les bonnes pratiques d'hygiène (corporelles, vestimentaires) et assurer l'entretien des locaux dans l'espace de production, de stockage et des équipements, participer et assurer les autocontrôles, participer à la mise en place du Plan de Nettoyage et de Désinfection (PND) en restauration, assurer le nettoyage et la désinfection selon les protocoles définis et connaître l'usage des produits utilisés. * participer à la mise en oeuvre du plan alimentaire (PA) si besoin * participer à la mise en oeuvre de la production des repas : participer à la réception des denrées alimentaires, participer aux activités de l'équipe de restauration pour élaborer les préparations chaudes et froides, valoriser les plats , assurer la justesse des assaisonnements, offrir une cuisine moderne et innovante, organiser et participer à la distribution des repas aux collégiens, favoriser l'éducation au goût et à la santé des convives, faire de la pause déjeuner un moment convivial et d'échange, veiller à réduire le gaspillage alimentaire. * participer à l'entretien et à l'hygiène des locaux : assurer l'entretien des locaux (salle de classe, sanitaires, etc.) en dehors des jours de travail en restauration pendant la période scolaire et les permanences en adaptant les fréquences, ranger méthodiquement les produits et les étiqueter dans le respect des normes de sécurité, être polyvalent et s'organiser en l'absence d'un membre de l'équipe afin d'assurer la continuité de service. PROFIL : Vous savez utiliser les produits, les matériels et les équipements mis à disposition. Vous êtes polyvalent en service d'entretien général et de restauration et connaissez les règles d'hygiène et de sécurité applicables dans un établissement scolaire. QUALITES REQUISES : Ponctuel, doté d'un esprit d'équipe, vous possédez des qualités relationnelles avec les usagers mineurs. Vous êtes autonome et avez le sens de l'initiative et des responsabilités. Faisant preuve de réactivité, d'adaptabilité, et de flexibilité dans votre organisation personnelle, vous êtes capable d'intégrer, à la demande, des changements de méthodes de travail. STATUT : L'emploi correspond au grade d'Adjoint technique territorial des Etablissements d'enseignement ou d'Adjoint technique territorial. Il peut être pourvu par mutation, détachement ou par voie contractuelle. Ce poste peut également être pourvu par application de l'article 38 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 relative aux personnes en situation de handicap.</i></p>	<p>Poste créé suite à un nouveau besoin</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p>	<p>27/07/2023 01/09/2023</p>

Envoyé en préfecture le 10/08/2023  
Reçu en préfecture le 10/08/2023  
Publié le 10/08/2023  
ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



<p><b>Chargé(e) de mission PEP du Loir (H/F)</b> Direction du développement et de la gestion territorialisée  L'Établissement recrute (grade ingénieur par voie de détachement ou par un CDD de 3 ans) un(e) Chargé(e) de mission PEP du Loir (H/F), basé(e) à ANGERS  avec offre 0045230701139881 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701139881-charge-e-mission-pep-loir-h-f/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701139881-charge-e-mission-pep-loir-h-f/2</a></p>		<p>Ingénieur principal</p>		<p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p>	<p>35h00</p>	<p>ouvert aux contractuels  Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p>	<p>27/07/2023</p>	<p>01/11/2023</p>
<p>V045230701139931001</p> <p><b>COMMUNE DE CHALETTE SUR LOING</b></p>		<p><b>DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES</b> Services technique  <i>Sous l'autorité du DGS, en relation avec le Maire et les élus, notamment le conseiller délégué aux travaux, le DST dirige, coordonne et anime les services techniques et le pôle " technique et développement durable " composé de 4 services et 50 agents : espaces verts et cadre de vie, logistique et espaces publics, bâtiments/garage/ERP et Environnement. Il élabore et assure le suivi du budget du pôle, en lien avec le service financier et la commande publique, pilote les projets techniques de la commune, élabore et suit les dossiers de marchés publics et manage l'ensemble des agents du pôle.</i>  avec offre 0045230701139931 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701139931-directeur-services-techniques/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701139931-directeur-services-techniques/2</a></p>						
<p>V045230701139965001</p> <p><b>COMMUNE DES CHOUX</b></p>		<p>Adjoint technique</p>	<p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p>	<p>07h30</p>	<p>ouvert aux contractuels  Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique</p>	<p>28/07/2023</p>	<p>01/09/2023</p>	
<p>V045230701140017001</p> <p><b>MÉTROPOLE D'ORLÉANS</b></p>		<p>Technicien, Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe</p>	<p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p>	<p>35h00</p>	<p>ouvert aux contractuels  Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p>	<p>27/07/2023</p>	<p>01/10/2023</p>	
<p>V045230701140539001</p> <p><b>COMMUNE DE VITRY AUX LOGES</b></p>		<p>Adjoint d'animation</p>	<p>Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel</p>	<p>35h00</p>	<p>à pourvoir par voie statutaire</p>	<p>27/07/2023</p>	<p>01/09/2023</p>	
<p>V045230701140548001</p>		<p>Adjoint d'animation</p>	<p>Poste créé suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p>	<p>35h00</p>	<p>à pourvoir par voie statutaire</p>	<p>27/07/2023</p>	<p>01/09/2023</p>	

Envoyé en préfecture le 10/08/2023  
Reçu en préfecture le 10/08/2023  
Publié le 23/08/2023  
ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



COMMUNE DE VITRY AUX LOGES	une réorganisation du service ou transfert de personnel					
V045230701140560001	Adjoint technique	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	à pourvoir par voie statutaire	27/07/2023	01/09/2023
COMMUNE DE VITRY AUX LOGES	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f) Péricolaire AGENT TECHNIQUE	avec offre O045230701140560 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701140560-agent-interventions-techniques-polyvalent-milieu-rural-h-f/2				
V045230701140566001	Adjoint d'animation	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	à pourvoir par voie statutaire	27/07/2023	01/09/2023
COMMUNE DE VITRY AUX LOGES	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Péricolaire Adjoint d'animation	avec offre O045230701140566 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701140566-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2				
V045230701140833001 COMMUNE DE PANNES	Agent de maîtrise	Poste vacant suite à une promotion interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	27/07/2023	28/07/2023

**AGENT TECHNIQUE EN CHARGE DES BATIMENTS COMMUNAUX SERVICES TECHNIQUES**

Coordination des travaux d'entretien courant des équipements (maçonnerie, plâtrerie, peinture, ...) Utilisation et maintenance courante l'outillage Contrôle de l'approvisionnement en matériels et produits Maintenance des installations de chauffage et climatisation Dépannage des installations de chauffage et climatisation (hors contrat de maintenance) Maintenance et contrôle des installations électriques (dont l'éclairage public) Travaux d'aménagement intérieur ou de rénovation des bâtiments Travaux d'entretien des accotements et des chemins de la commune (araselement, curage, élagage) Travaux d'entretien de la chaussée (enrobé à froid, émulsion, pose de signalisation, plaques) Entretien des espaces verts (tonte, broyage) Manutention et installation du matériel communal - Les savoirs : - Règles d'entretien d'un bâtiment - Consignes de sécurité du travail - Techniques de signalisation - Réglementation hygiène et sécurité - Techniques de conduite d'engins et de véhicules - Techniques bâtiment second oeuvre, en fonction de sa ou ses spécialités : systèmes mécaniques d'un bâtiment techniques de maçonnerie et plâtrerie ; techniques de peinture ; techniques de menuiserie ; techniques d'entretien du système électrique réglementation électrique ; techniques d'entretien du système de plomberie ; chauffage et techniques d'entretien du système de ventilation

	<p>climatisation ; techniques de soudure (méallerie) - Notions de génie technique et génie urbain (espaces verts, VRD, bâti, etc.) - Techniques de pose de protection et de signalisation - Procédures de signalisation du danger - Le code de la route et le code de la voirie - Petite mécanique sur les engins - Techniques de conduite d'engins et de véhicules - Techniques de fonctionnement des différents types d'outillages et matériels - Les savoir-faire : - Appliquer les normes et techniques de mise en oeuvre des matériaux et matériels - Détecter les dysfonctionnements dans un bâtiment - Saisir et évaluer le déroulement des opérations d'entretien - Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle l'appel à un spécialiste est indispensable - Prendre l'initiative d'une intervention de maintenance courante à titre préventif ou curatif - Appliquer la réglementation des établissements recevant du public - Rendre compte à la hiérarchie - Appliquer les règles et consignes de sécurité du travail - Coordonner son intervention avec d'autres corps de métiers - Effectuer les travaux courants se rapportant à l'entretien des bâtiments et équipements (maçonnerie, plâtrerie, peinture, électricité, plomberie, chauffage, menuiserie, métallerie) - Détecter les dysfonctionnements du matériel utilisé - Nettoyer et entretenir les outils et équipements mis à disposition - Tenir des fiches ou tableaux d'entretien des aménagements, équipements et matériels - Assurer la maintenance courante de l'outillage et du matériel - Assurer le montage, démontage, entretien et pose de la signalisation verticale - Appliquer la réglementation de la signalisation temporaire pendant les travaux sur voie ouverte à la circulation - Les savoir être : - Autonomie au quotidien dans l'organisation du travail, dans le cadre de tâches planifiées - Prises d'initiatives dans des interventions d'urgence, en sachant situer la limite de ses compétences - Activités définies et organisées en fonction des consignes données par le supérieur hiérarchique</p>						
<p>V045230701140971001 <b>COMMUNE DE LA CHAPELLE SAINT MESMIN</b></p>	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="687 1451 778 1765">Adjoint d'animation</td> <td data-bbox="687 1077 778 1451">Poste créé suite à un changement de temps de travail</td> <td data-bbox="687 902 778 1077">35h00</td> <td data-bbox="687 528 778 902">à pourvoir par voie statutaire</td> <td data-bbox="687 300 778 528">27/07/2023</td> <td data-bbox="687 71 778 300">01/09/2023</td> </tr> </table> <p><b>Animateur enfance - jeunesse (h/f)</b> Placé(e) sous l'autorité des Directeurs/trices d'Accueil Périscolaire, vous aurez pour missions : la prise en charge et encadrement des enfants sur leur temps de repas et/ou sur l'accueil périscolaire (matin et soir), l'aide au service à table, l'organisation des animations ludiques (ALSH). sans offre</p>	Adjoint d'animation	Poste créé suite à un changement de temps de travail	35h00	à pourvoir par voie statutaire	27/07/2023	01/09/2023
Adjoint d'animation	Poste créé suite à un changement de temps de travail	35h00	à pourvoir par voie statutaire	27/07/2023	01/09/2023		
<p>V045230701140971002 <b>COMMUNE DE LA CHAPELLE SAINT MESMIN</b></p>	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="938 1451 1029 1765">Adjoint d'animation</td> <td data-bbox="938 1077 1029 1451">Poste créé suite à un changement de temps de travail</td> <td data-bbox="938 902 1029 1077">35h00</td> <td data-bbox="938 528 1029 902">à pourvoir par voie statutaire</td> <td data-bbox="938 300 1029 528">27/07/2023</td> <td data-bbox="938 71 1029 300">01/09/2023</td> </tr> </table> <p><b>Animateur enfance - jeunesse (h/f)</b> Placé(e) sous l'autorité des Directeurs/trices d'Accueil Périscolaire, vous aurez pour missions : la prise en charge et encadrement des enfants sur leur temps de repas et/ou sur l'accueil périscolaire (matin et soir), l'aide au service à table, l'organisation des animations ludiques (ALSH). sans offre</p>	Adjoint d'animation	Poste créé suite à un changement de temps de travail	35h00	à pourvoir par voie statutaire	27/07/2023	01/09/2023
Adjoint d'animation	Poste créé suite à un changement de temps de travail	35h00	à pourvoir par voie statutaire	27/07/2023	01/09/2023		
<p>V045230701140971003 <b>COMMUNE DE LA CHAPELLE SAINT MESMIN</b></p>	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="1189 1451 1279 1765">Adjoint d'animation</td> <td data-bbox="1189 1077 1279 1451">Poste créé suite à un changement de temps de travail</td> <td data-bbox="1189 902 1279 1077">35h00</td> <td data-bbox="1189 528 1279 902">à pourvoir par voie statutaire</td> <td data-bbox="1189 300 1279 528">27/07/2023</td> <td data-bbox="1189 71 1279 300">01/09/2023</td> </tr> </table> <p><b>Animateur enfance - jeunesse (h/f)</b> Placé(e) sous l'autorité des Directeurs/trices d'Accueil Périscolaire, vous aurez pour missions : la prise en charge et encadrement des enfants sur leur temps de repas et/ou sur l'accueil périscolaire (matin et soir), l'aide au service à table, l'organisation des animations ludiques (ALSH).</p>	Adjoint d'animation	Poste créé suite à un changement de temps de travail	35h00	à pourvoir par voie statutaire	27/07/2023	01/09/2023
Adjoint d'animation	Poste créé suite à un changement de temps de travail	35h00	à pourvoir par voie statutaire	27/07/2023	01/09/2023		



sans offre									
V045230701140971004	Adjoint d'animation	Poste créé suite à un changement de temps de travail	35h00	à pourvoir par voie statutaire	27/07/2023	01/09/2023			
<b>COMMUNE DE LA CHAPELLE SAINT MESMIN</b>	<b>Animateur enfance - jeunesse (h/f)</b> <i>Placé(e) sous l'autorité des Directeurs/trices d'Accueil Périscolaire, vous aurez pour missions : la prise en charge et encadrement des enfants sur leur temps de repas et/ou sur l'accueil périscolaire (matin et soir), l'aide au service à table, l'organisation des animations ludiques (ALSH).</i>	sans offre							
V045230701141200001	Animateur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	28/07/2023	28/08/2023			
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Responsable d'animation (H/F)</b> <i>Responsables d'animation</i>	sans offre							
V045230701141200002	Animateur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	28/07/2023	28/08/2023			
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Responsable d'animation (H/F)</b> <i>Responsables d'animation</i>	sans offre							
V045230701141200003	Animateur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	28/07/2023	28/08/2023			
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Responsable d'animation (H/F)</b> <i>Responsables d'animation</i>	sans offre							
V045230701141200004	Animateur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	28/07/2023	28/08/2023			
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Responsable d'animation (H/F)</b> <i>Responsables d'animation</i>	sans offre							
V045230701141200005	Animateur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	28/07/2023	28/08/2023			

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR





<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>		une fin de contrat sur emploi permanent		Art. L.332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	
	<b>Responsable d'animation (H/F) Responsables d'animation Responsables d'animation sans offre</b>				
V045230701141200006	Animateur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L.332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	28/08/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Responsable d'animation (H/F) Responsables d'animation sans offre</b>				
V045230701141200007	Animateur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L.332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	28/08/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Responsable d'animation (H/F) Responsables d'animation sans offre</b>				
V045230701141200008	Animateur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L.332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	28/08/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Responsable d'animation (H/F) Responsables d'animation sans offre</b>				
V045230701141200009	Animateur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L.332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	28/08/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Responsable d'animation (H/F) Responsables d'animation sans offre</b>				
V045230701141200010	Animateur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L.332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	28/08/2023

**Responsable d'animation (H/F)** Responsable d'animation  
*Responsable d'animation*  
sans offre

V045230701141248001	Technicien	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	28/07/2023	01/08/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Technicien (H/F)</b> <i>Technicien</i> sans offre					
V045230701141248002	Technicien	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	28/07/2023	01/08/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Technicien (H/F)</b> <i>Technicien</i> sans offre					
V045230701141248003	Technicien	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	28/07/2023	01/08/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Technicien (H/F)</b> <i>Technicien</i> sans offre					
V045230701141248004	Technicien	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	28/07/2023	01/08/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Technicien (H/F)</b> <i>Technicien</i> sans offre					
V045230701141248005	Technicien	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	28/07/2023	01/08/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Technicien (H/F)</b> <i>Technicien</i> sans offre					

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



V045230701141547001	Ingénieur	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	28/07/2023	01/10/2023
<b>MÉTROPOLE D'ORLÉANS</b>	<b>Chef de projets Assainissement/Eau potable (h/f) - Catégorie A</b> <i>Chef de projets Assainissement/Eau potable (h/f) - Catégorie A sans offre</i>					
V045230701141740001	Adjoint technique , Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	28/07/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE D'OLIVET</b>	<b>Agent polyvalent restauration - animation à 50% Enfance Jeunesse</b> <i>Le service enfance jeunesse de la mairie d'Olivet est composé de 5 groupes scolaires. Rattaché au manager d'école, l'agent polyvalent effectue des missions d'aide à la restauration, d'entretien des locaux et d'animation/surveillance auprès des enfants sur l'école concernée. Il travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire composée d'agents de restauration et d'animateurs périscolaires.</i> avec offre O045230701141740 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701141740-agent-polyvalent-restauration-animation-a-50/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701141740-agent-polyvalent-restauration-animation-a-50/2</a>					
V045230701141771001	Technicien	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	28/07/2023	01/08/2023
<b>MÉTROPOLE D'ORLÉANS</b>	<b>Technicien (H/F)</b> <i>Technicien informatique sans offre</i>					
V045230701141771002	Technicien	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	28/07/2023	01/08/2023
<b>MÉTROPOLE D'ORLÉANS</b>	<b>Technicien (H/F)</b> <i>Technicien informatique sans offre</i>					
V045230701141771003	Technicien	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	28/07/2023	01/08/2023
<b>MÉTROPOLE D'ORLÉANS</b>	<b>Technicien (H/F)</b> <i>Technicien informatique sans offre</i>					

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR





<p>V045230701142004001</p> <p><b>COMMUNE D'ORLEANS</b></p>	<p>Adjoint technique</p>	<p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p>	<p>35h00</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p>	<p>28/07/2023</p>	<p>01/10/2023</p>
<p>V045230701142276001</p> <p><b>SMIRTOM DE LA REGION DE MONTARGIS</b></p>	<p>Emploi contractuel de cat. B</p>	<p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p>	<p>35h00</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 1 du code général de la fonction publique</p>	<p>28/07/2023</p>	<p>01/09/2023</p>
<p>V045230701142289001</p> <p><b>COMMUNE DE PITHIVIERS</b></p>	<p>Adjoint administratif</p>	<p>Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel</p>	<p>35h00</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p>	<p>28/07/2023</p>	<p>05/09/2023</p>
<p><b>Technicien informatique</b> Communication - Informatique  <i>Missions principales : * Assurer la gestion courante de l'exploitation informatique (serveurs de fichiers et d'applications) et téléphonique (mise en place, maintenance, suivi des évolutions), * Gérer les appareils de reprographie et imprimantes locales (maintenance et suivi des fournitures), * Veiller à la sécurité des données et mise en application des prérogatives du RGPD, * Assurer la logistique sur l'informatique et la téléphonie : réaliser le dépannage, installer de nouveaux outils, former et accompagner les agents, assurer l'achat et le renouvellement d'équipements et des abonnements, * Assurer la formation des agents, réaliser les supports pédagogiques nécessaires, * Gérer les logiciels et les matériels informatiques de gestion de la collecte (logiciels GPS), et des déchèteries (Gécad et PDA) ainsi que des outils administratifs (suite office, CIRIL, BODET etc...), * Proposer des évolutions, adaptations en phase avec les évolutions de l'organisation de la collectivité (dématérialisation par exemple), * Réaliser un plan de reprise d'activité en cas de situation critique en lien avec le prestataire de sauvegarde  Missions ponctuelles : * Évaluer/proposer des améliorations fonctionnelles, * Relation avec les différents prestataires, * Réaliser les cahiers des charges techniques pour les domaines de l'informatique, de la téléphonie, des matériels, de reprographiques et tous les autres équipements en réseaux (TBI, etc...).</i></p>						
<p><b>Agent d'accueil</b> accueil  <i>* Accueil physique : Accueillir, renseigner et orienter Réceptionner les informations, les traiter et les diffuser Réceptionner les réclamations, légaliser les signatures et certifier conforme * Accueil téléphonique : Gérer le standard : réceptionner les appels, réorienter vers les services concernés, prise de messages Appliquer les consignes de filtrage des appels * Activités administratives : Réaliser divers travaux de bureautique Rédiger des arrêtés (circulation...) Gérer certains dossiers (Cérémonies patriotiques, maisons fleuries, syndicats, jurés d'assises...) Gérer les réservations des salles du Conseil et de formation Prendre les inscriptions sur les listes électorales Prendre les inscriptions cantine, garderie Effectuer les tirages de documents pour les associations Saisir des données et renseigner les usagers du cadre du recensement de la population Prendre les rendez-vous pour le CCAS et délivrer les imprimés de demandes de logements Gérer les commandes des fournitures de bureau du service * Traitement courrier électronique : Trier les courriers électroniques et les transmettre aux services concernés</i></p>						

	sans offre					
V045230701142365001	Technicien, Rédacteur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L.332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	28/07/2023	01/10/2023
<b>CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE</b> Chargée de gestion du réseau régional des transports DGTRH/MRCVL 18 Organiser, suivre et mettre en oeuvre le réseau de transport sur le territoire du département du Cher.						
V045230701142398001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L.332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	28/07/2023	28/07/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b> Agent administratif Centre de Sécurité Agent administratif Centre de Sécurité sans offre						
V045230701142479001	Attaché	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L.332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	28/07/2023	12/10/2023
<b>CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE</b> Correspondant territorial du réseau des transports DGTRH/MRCVL 41 Assurer la vie du réseau régional de transport (scolaire, interurbain, TER, routier) sur le département du Loir-et-Cher, et le suivi des relations avec les partenaires. sans offre						
V045230701142528001	Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L.332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	28/07/2023	04/09/2023
<b>COMMUNE DES BORDES</b> Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f) technique -Assurer l'entretien courant des bâtiments communaux (petits travaux, plomberie, électricité...) -entretenir les espaces verts et les cimetières (tonte, débroussaillage, désherbage, taille, binage, bêchage...) -préparer, entretenir et développer les massifs et les jardinières - entretenir le terrain de Football (tonte, arrosage, traitements...) -assurer la propreté de l'espace public -Participer à l'organisation des activités aux fêtes et cérémonies avec offre O045230701142528 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701142528-agent-interventions-techniques-polyvalent-milieu-rural-h-f/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701142528-agent-interventions-techniques-polyvalent-milieu-rural-h-f/2</a>						
V045230701142538001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L.332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique	28/07/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE DE BAZOCHES SUR LE BETZ</b>						

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR





	<b>adjoint technique périscolaire</b> <i>mise en place de la cantine , participer au service des plats et aider les enfants lors du repas, encadrer les enfants pendant le temps de restauration, organiser des jeux, des activités selon les besoins et envies des enfants sur le temps du midi et la garderie du soir, préparer le goûter,</i> sans offre				
V045230701142858001	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	24h40	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	28/07/2023
<b>COMMUNE DE GIDY</b>	<b>Animateur enfance - jeunesse (h/f)</b> <i>agent d'animation chargé du périscolaire et de l'extrascolaire</i> sans offre				
V045230701142858002	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	24h40	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	28/07/2023
<b>COMMUNE DE GIDY</b>	<b>Animateur enfance - jeunesse (h/f)</b> <i>agent d'animation chargé du périscolaire et de l'extrascolaire</i> sans offre				
V045230701142862001	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	25h31	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	28/07/2023
<b>COMMUNE DE GIDY</b>	<b>Animateur enfance - jeunesse (h/f)</b> <i>agent chargé des animations périscolaires et extrascolaires</i> sans offre				
V045230701142868001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	28/07/2023
<b>COMMUNE DE GIDY</b>	<b>agent d'entretien et de restauration</b> <i>agent de restauration (préparation, service, plonge) et de nettoyage de locaux</i> sans offre				
V045230701142868002	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	28/07/2023
<b>COMMUNE DE GIDY</b>	<b>agent d'entretien et de restauration</b>				

	agent de restauration (préparation, service, plonge) et de nettoyage de locaux sans offre					
V045230701142970001	Attaché	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/07/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE D'AMILLY</b>	<b>Responsable du service Finances</b> Responsable du service Finances sans offre					
V045230701143016001	Rédacteur	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/07/2023	28/08/2023
<b>COMMUNE D'AMILLY</b>	<b>Assistant de gestion comptable et financière</b> Assistant de gestion comptable et financière sans offre					
V045230701143024001	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe, Ingénieur, Ingénieur principal, Ingénieur hors classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/07/2023	01/10/2023
<b>CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE</b>	<b>Directeur.rice adjoint.e de la Maison de la Région des Territoires du Loiret</b> Directeur.rice adjoint.e de la Maison de la Région Centre-Val de Loire du Loiret avec offre O045230701143024 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701143024-directeur-rice-adjoint-e-maison-region-territoires-loiret/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701143024-directeur-rice-adjoint-e-maison-region-territoires-loiret/2</a>					
V045230701143067001	Emploi contractuel de cat. A	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 1 du code général de la fonction publique	31/07/2023	01/09/2023
<b>MÉTROPOLE D'ORLÉANS</b>	<b>professeur espagnol C.F.A</b> professeur espagnol en CFA sans offre					
V045230701143068001	Animateur	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/07/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE D'AMILLY</b>	<b>Animateur jeunesse Sports &amp; Jeunesse</b> Animateur jeunesse sans offre					

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



V045230701143099001	Emploi contractuel de cat. A	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 1 du code général de la fonction publique	31/07/2023	01/09/2023
<b>MÉTROPOLE D'ORLÉANS</b>	<b>Professeur en économie, droit, prospection, métier du commerce et de la vente</b> <i>professeur en économie, Droit, prospection, métier du commerce et de la vente</i> sans offre					
V045230701143117001	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	Poste créé suite à un changement de temps de travail	20h00	à pourvoir par voie statutaire	31/07/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE D'AMILLY</b>	<b>Assistant d'enseignement artistique</b> <i>VCREC - Ecole de Musique</i> sans offre					
V045230701143118001	Emploi contractuel de cat. A	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 1 du code général de la fonction publique	31/07/2023	01/09/2023
<b>MÉTROPOLE D'ORLÉANS</b>	<b>professeur en déontologie, droit des pensions et activité notariale</b> <i>professeur en déontologie, droit des pensions et activité notariale</i> sans offre					
V045230701143237001	Emploi contractuel de cat. A	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 1 du code général de la fonction publique	31/07/2023	01/09/2023
<b>MÉTROPOLE D'ORLÉANS</b>	<b>professeur en animation et gestion</b> <i>professeur en animation et gestion</i> sans offre					
V045230701143351001	Attaché, Ingénieur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/07/2023	13/11/2023
<b>CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE</b>	<b>chargé de mission développement territorial secteur 36 MRCVL36</b> <i>Mise en oeuvre de la politique d'aménagement et de développement du territoire du Conseil Régional et de territorialisation de l'action régionale sur une partie des territoires du département de l'Indre.</i> sans offre					
V045230701143434001	Attaché, Attaché principal, Rédacteur, Rédacteur principal de 1ère classe, Rédacteur	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction	31/07/2023	01/10/2023
<b>COMMUNE D'OLIVET</b>						

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



	principal de 2ème classe	collectivité	publique	
	<p><b>Chargé du suivi de l'action et de la participation citoyenne</b> Cabinet  La ville d'Olivet, deuxième ville de la Métropole et du département du Loiret, offre à ses 23 000 habitants, un cadre de vie exceptionnel. Le développement de services et d'équipements publics de qualité explique pour partie l'attrait et l'afflux constant de population. Grâce à des capacités financières solides et une gestion rigoureuse, elle porte un volume d'investissements conséquent. Elle porte également une ambition à la transition écologique et énergétique. A cet effet, différentes actions sont engagées en matière de gestion du cadre de vie, et patrimoniale. Dans cette dynamique, la collectivité souhaite développer sa stratégie sur l'ensemble des politiques publiques locales. Placé sous l'autorité de la Directrice générale des services, vous serez chargé de piloter et de participer à la mise en oeuvre de la stratégie durable de la collectivité, en identifiant les enjeux de transition à développer dans les différents domaines d'action, en lien avec les élus, dans le cadre des priorités définies par l'équipe municipale. Par ailleurs, sous l'autorité de la Directrice de Cabinet et de la Communication, vous aurez pour mission de coordonner, développer, mettre en oeuvre et assurer le suivi de la politique municipale en matière de participation citoyenne afin d'assurer la compréhension et l'appropriation des sujets et des projets par les différents publics. Enfin, la collectivité étant engagée dans une démarche projet, dans le cadre de son plan de mandat, vous aurez également la charge de piloter le suivi de l'action du mandat, en étroite collaboration avec la Direction générale.</p> avec offre O045230701143434 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701143434-charge-suivi-action-participation-citoyenne/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701143434-charge-suivi-action-participation-citoyenne/2</a>			
V045230701143576001	Technicien, Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L.332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique 01/09/2023
<b>MÉTROPOLE D'ORLÉANS</b>	<b>chef de projet utilisateur H/F</b> Chef de projet utilisateur H/F sans offre			
	Gardien brigadier	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire 01/10/2023
V045230701143668001	<b>gardien brigadier police municipale</b> Sous l'autorité du responsable de poste, vous serez chargé(e) d'assurer une relation de proximité avec la population, d'exercer les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques, notamment: * Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. * Recherche et relevé des infractions. * Rédaction et transmission d'écrits professionnels. * Accueil, renseignement et relation avec la population. * Permanence opérationnelle du service de police municipale. * Application des règles de sécurité. * Contrôle du respect des règles de sécurité. * Déclaration des chiens dangereux, capture et conduite au chenil des animaux errants. * Assurer un service funéraire : Pose de scellés, exhumation. * Gestion des objets trouvés : déclaration, enregistrement et restitution. * Assurer la police du marché et sa surveillance le samedi matin. * Gérer les dossiers de mise en fourrière des véhicules. avec offre O045230701143668 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701143668-gardien-brigadier-police-municipale/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701143668-gardien-brigadier-police-municipale/2</a>			
<b>COMMUNE DE CHECY</b>				
V045230701143924001	Prof. d'enseign. artist. cl. normale	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	16h00	ouvert aux contractuels Art. L.332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique 01/09/2023
<b>ECOLE SUPERIEURE D'ART ET DE DESIGN</b>				

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



<b>D'ORLEANS</b>	<b>professeur en design</b> <i>professeur en design des communs</i> sans offre					
V045230701143974001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	22h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	31/07/2023	28/08/2023
<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CLERY DU BETZ ET DE L'OUANNE</b>	<b>Agent technique de crèche</b> <i>Agent technique de crèche</i> sans offre					
V045230701143998001	Prof. d'enseign. artist. cl. normale	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	16h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/07/2023	01/09/2023
<b>ECOLE SUPERIEURE D'ART ET DE DESIGN D'ORLEANS</b>	<b>professeur de graphisme</b> <i>professeur de graphisme</i> sans offre					
V045230701144056001	Prof. d'enseign. artist. cl. normale	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	08h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	31/07/2023	01/09/2023
<b>ECOLE SUPERIEURE D'ART ET DE DESIGN D'ORLEANS</b>	<b>professeur design graphique</b> <i>professeur design graphique</i> sans offre					
V045230701144171001	Emploi contractuel de cat. B	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	21h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 1 du code général de la fonction publique	31/07/2023	01/09/2023
<b>ECOLE SUPERIEURE D'ART ET DE DESIGN D'ORLEANS</b>	<b>responsable atelier photo</b> <i>responsable atelier photo</i> sans offre					
V045230701144196001	Emploi contractuel de cat. B	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	08h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	31/07/2023	01/09/2023
<b>ECOLE SUPERIEURE D'ART ET DE DESIGN D'ORLEANS</b>	<b>Responsable atelier métal/matériaux</b> <i>responsable atelier métal/matériaux</i> sans offre					

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



V045230701144197001	Rédacteur, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint administratif, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	31/07/2023	01/10/2023
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 4 VALLEES	<b>Comptable commande publique et gestion comptable investissement</b> Comptabilité <i>Commande publique Gestion comptable des Affaires Scolaires (Facturation, suivi des impayés...) En l'absence de l'agent référent, gestion des bons de commande, mandats et recette de la section de fonctionnement Gestion des contrats de la collectivité (Transports, restauration, ...)</i> Gestion et suivi des dossiers de subventions d'investissement avec offre O045230701144197 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144197-comptable-commande-publique-gestion-comptable-investissement/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144197-comptable-commande-publique-gestion-comptable-investissement/2</a>					
V045230701144210001	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/07/2023	01/10/2023
COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS	<b>Mécanicien-ne polyvalent-e</b> <i>Placé.e sous la responsabilité du responsable du Pôle Moyens Généraux, et supervisé.e par le mécanicien référent de l'atelier mécanique, vous assurez l'ensemble des activités d'entretien et de réparation des véhicules, engins, matériels roulants du parc municipal et du Pôle Territorial Nord d'Orléans Métropole, ainsi que du petit matériel d'espaces verts, de voirie, de propreté urbaine et du Centre Technique Municipal.</i> avec offre O045230701144210 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144210-mecanicien-ne-polyvalent-e/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144210-mecanicien-ne-polyvalent-e/2</a>					
V045230701144291001	Adjoint administratif	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	31/07/2023	01/09/2023
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CLERY DU BETZ ET DE L'OUANNE	<b>Assistant Administration Générale</b> sans offre					
V045230701144474001	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	30h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/07/2023	01/08/2023
COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS	<b>Animateur enfance - jeunesse (h/f)</b> <i>Sous l'autorité du responsable pédagogique. L'animateur.rice conçoit, propose et met en oeuvre des projets d'animation dans le cadre d'un projet éducatif communal. Il.elle participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre des projets pédagogiques des structures enfance. Il.elle accueille, anime et encadre des groupes d'enfants en activités éducatives. Au sein de la direction de l'éducation, il.elle travaille en coopération constante avec l'ensemble des agents qui interviennent sur les différents temps de l'enfant : Atsems, agents polyvalents écoles et le.la chargé.e de relation avec les familles.</i> avec offre O045230701144474 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144474-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144474-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2</a>					

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



V045230701144474002	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	30h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/07/2023	01/08/2023
<b>COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS</b>	<b>Animateur enfance - jeunesse (h/f)</b> <i>Sous l'autorité du responsable pédagogique. L'animateur.rice conçoit, propose et met en oeuvre des projets d'animation dans le cadre du projet éducatif communal. Il.elle participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre des projets pédagogiques des structures enfance. Il.elle accueille, anime et encadre des groupes d'enfants en activités éducatives. Au sein de la direction de l'éducation, il.elle travaille en coopération constante avec l'ensemble des agents qui interviennent sur les différents temps de l'enfant : Atsems, agents polyvalents des écoles et le.la chargé.e de relation avec les familles.</i> avec offre O045230701144474 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144474-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144474-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2</a>					
V045230701144474003	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	30h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/07/2023	01/08/2023
<b>COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS</b>	<b>Animateur enfance - jeunesse (h/f)</b> <i>Sous l'autorité du responsable pédagogique. L'animateur.rice conçoit, propose et met en oeuvre des projets d'animation dans le cadre du projet éducatif communal. Il.elle participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre des projets pédagogiques des structures enfance. Il.elle accueille, anime et encadre des groupes d'enfants en activités éducatives. Au sein de la direction de l'éducation, il.elle travaille en coopération constante avec l'ensemble des agents qui interviennent sur les différents temps de l'enfant : Atsems, agents polyvalents des écoles et le.la chargé.e de relation avec les familles.</i> avec offre O045230701144474 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144474-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144474-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2</a>					
V045230701144474004	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	30h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/07/2023	01/08/2023
<b>COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS</b>	<b>Animateur enfance - jeunesse (h/f)</b> <i>Sous l'autorité du responsable pédagogique. L'animateur.rice conçoit, propose et met en oeuvre des projets d'animation dans le cadre du projet éducatif communal. Il.elle participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre des projets pédagogiques des structures enfance. Il.elle accueille, anime et encadre des groupes d'enfants en activités éducatives. Au sein de la direction de l'éducation, il.elle travaille en coopération constante avec l'ensemble des agents qui interviennent sur les différents temps de l'enfant : Atsems, agents polyvalents des écoles et le.la chargé.e de relation avec les familles.</i> avec offre O045230701144474 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144474-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144474-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2</a>					
V045230701144474005	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation	Poste créé suite à une réorganisation du service ou	30h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/07/2023	01/08/2023
<b>COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS</b>	<b>Animateur enfance - jeunesse (h/f)</b> <i>Sous l'autorité du responsable pédagogique. L'animateur.rice conçoit, propose et met en oeuvre des projets d'animation dans le cadre du projet éducatif communal. Il.elle participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre des projets pédagogiques des structures enfance. Il.elle accueille, anime et encadre des groupes d'enfants en activités éducatives. Au sein de la direction de l'éducation, il.elle travaille en coopération constante avec l'ensemble des agents qui interviennent sur les différents temps de l'enfant : Atsems, agents polyvalents des écoles et le.la chargé.e de relation avec les familles.</i> avec offre O045230701144474 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144474-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144474-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2</a>					

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



<p><b>LES AUBRAIS</b></p>	<p>principal de 2ème classe</p>	<p>transfert de personnel</p>	<p>publique</p>				
<p>V045230701144474006</p> <p><b>COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS</b></p>	<p><b>Animateur enfance - jeunesse (h/f)</b>  <i>Sous l'autorité du responsable pédagogique. L'animateur.rice conçoit, propose et met en oeuvre des projets d'animation dans le cadre du projet éducatif communal. Il.elle participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre des projets pédagogiques des structures enfance. Il.elle accueille, anime et encadre des groupes d'enfants en activités éducatives. Au sein de la direction de l'éducation, il.elle travaille en coopération constante avec l'ensemble des agents qui interviennent sur les différents temps de l'enfant : Atsems, agents polyvalents des écoles et le.la chargé.e de relation avec les familles.</i></p>	<p>Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel</p>	<p>30h00</p>	<p>ouvert aux contractuels  Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p>	<p>31/07/2023</p>	<p>01/08/2023</p>	
<p>V045230701144474007</p> <p><b>COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS</b></p>	<p><b>Animateur enfance - jeunesse (h/f)</b>  <i>Sous l'autorité du responsable pédagogique. L'animateur.rice conçoit, propose et met en oeuvre des projets d'animation dans le cadre du projet éducatif communal. Il.elle participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre des projets pédagogiques des structures enfance. Il.elle accueille, anime et encadre des groupes d'enfants en activités éducatives. Au sein de la direction de l'éducation, il.elle travaille en coopération constante avec l'ensemble des agents qui interviennent sur les différents temps de l'enfant : Atsems, agents polyvalents des écoles et le.la chargé.e de relation avec les familles.</i></p>	<p>Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel</p>	<p>30h00</p>	<p>ouvert aux contractuels  Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p>	<p>31/07/2023</p>	<p>01/08/2023</p>	
<p>V045230701144474008</p> <p><b>COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS</b></p>	<p><b>Animateur enfance - jeunesse (h/f)</b>  <i>Sous l'autorité du responsable pédagogique. L'animateur.rice conçoit, propose et met en oeuvre des projets d'animation dans le cadre du projet éducatif communal. Il.elle participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre des projets pédagogiques des structures enfance. Il.elle accueille, anime et encadre des groupes d'enfants en activités éducatives. Au sein de la direction de l'éducation, il.elle travaille en coopération constante avec l'ensemble des agents qui interviennent sur les différents temps de l'enfant : Atsems, agents polyvalents des écoles et le.la chargé.e de relation avec les familles.</i></p>	<p>Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel</p>	<p>30h00</p>	<p>ouvert aux contractuels  Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p>	<p>31/07/2023</p>	<p>01/08/2023</p>	

Envoyé en préfecture le 10/08/2023  
Reçu en préfecture le 10/08/2023  
Publié le 10/08/2023  
ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



	<p>Sous l'autorité du responsable pédagogique. L'animateur.rice conçoit, propose et met en oeuvre des projets d'animation dans le cadre du projet éducatif communal. Il.elle participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre des projets pédagogiques des structures enfance. Il.elle accueille, anime et encadre des groupes d'enfants en activités éducatives. Au sein de la direction de l'éducation, il.elle travaille en coopération constante avec l'ensemble des agents qui interviennent sur les différents temps de l'enfant : Atsems, agents polyvalents des écoles et le.la chargé.e de relation avec les familles.</p>
<p>V045230701144477001 <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE</b></p>	<p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> <p>35h00</p> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> <p>31/07/2023</p> <p>01/09/2023</p>
<p>V045230701144480001 <b>COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS</b></p>	<p><b>Responsable Inclusion Numérique</b> <i>Responsable du service de l'inclusion numérique et de conseil technique en systèmes d'information.</i> avec offre O045230701144477 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144477-responsable-inclusion-numerique/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144477-responsable-inclusion-numerique/2</a></p> <p>Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel</p> <p>35h00</p> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> <p>31/07/2023</p> <p>01/08/2023</p>
<p>V045230701144480002 <b>COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS</b></p>	<p><b>Animateur enfance - jeunesse (h/f)</b> <i>Sous l'autorité du responsable pédagogique. L'animateur.rice conçoit, propose et met en oeuvre des projets d'animation dans le cadre du projet éducatif communal. Il.elle participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre des projets pédagogiques des structures enfance. Il.elle accueille, anime et encadre des groupes d'enfants en activités éducatives. Au sein de la direction de l'éducation, il.elle travaille en coopération constante avec l'ensemble des agents qui interviennent sur les différents temps de l'enfant : Atsems, agents polyvalents des écoles et le.la chargé.e de relation avec les familles.</i> avec offre O045230701144480 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144480-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144480-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2</a></p> <p>Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel</p> <p>35h00</p> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> <p>31/07/2023</p> <p>01/08/2023</p>
<p>V045230701144480003</p>	<p><b>Animateur enfance - jeunesse (h/f)</b> <i>Sous l'autorité du responsable pédagogique. L'animateur.rice conçoit, propose et met en oeuvre des projets d'animation dans le cadre du projet éducatif communal. Il.elle participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre des projets pédagogiques des structures enfance. Il.elle accueille, anime et encadre des groupes d'enfants en activités éducatives. Au sein de la direction de l'éducation, il.elle travaille en coopération constante avec l'ensemble des agents qui interviennent sur les différents temps de l'enfant : Atsems, agents polyvalents des écoles et le.la chargé.e de relation avec les familles.</i> avec offre O045230701144480 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144480-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144480-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2</a></p> <p>Poste créé suite à une réorganisation</p> <p>35h00</p> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du</p> <p>31/07/2023</p> <p>01/08/2023</p>

Envoyé en préfecture le 10/08/2023  
Reçu en préfecture le 10/08/2023  
Publié le  
ID : 045-284500261-20230810-ARR-2023\_186-AR



<p><b>COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS</b></p> <p>V045230701144480004</p>	<p>classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe</p> <p><b>Animateur enfance - jeunesse (h/f)</b>  <i>Sous l'autorité du responsable pédagogique. L'animateur.rice conçoit, propose et met en oeuvre des projets d'animation dans le cadre du projet éducatif communal. Il.elle participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre des projets pédagogiques des structures enfance. Il.elle accueille, anime et encadre des groupes d'enfants en activités éducatives. Au sein de la direction de l'éducation, il.elle travaille en coopération constante avec l'ensemble des agents qui interviennent sur les différents temps de l'enfant : Atsems, agents polyvalents des écoles et le.la chargé.e de relation avec les familles.</i>  avec offre O045230701144480 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144480-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144480-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2</a></p>	<p>du service ou transfert de personnel</p>	<p>code général de la fonction publique</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p>	<p>35h00</p>	<p>31/07/2023</p>	<p>01/08/2023</p>
<p><b>COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS</b></p> <p>V045230701144480005</p>	<p>Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe</p> <p><b>Animateur enfance - jeunesse (h/f)</b>  <i>Sous l'autorité du responsable pédagogique. L'animateur.rice conçoit, propose et met en oeuvre des projets d'animation dans le cadre du projet éducatif communal. Il.elle participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre des projets pédagogiques des structures enfance. Il.elle accueille, anime et encadre des groupes d'enfants en activités éducatives. Au sein de la direction de l'éducation, il.elle travaille en coopération constante avec l'ensemble des agents qui interviennent sur les différents temps de l'enfant : Atsems, agents polyvalents des écoles et le.la chargé.e de relation avec les familles.</i>  avec offre O045230701144480 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144480-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144480-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2</a></p>	<p>Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel</p>	<p>code général de la fonction publique</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p>	<p>35h00</p>	<p>31/07/2023</p>	<p>01/08/2023</p>
<p><b>COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS</b></p> <p>V045230701144484001</p>	<p>Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe</p> <p><b>Animateur enfance - jeunesse (h/f)</b>  <i>Sous l'autorité du responsable pédagogique. L'animateur.rice conçoit, propose et met en oeuvre des projets d'animation dans le cadre du projet éducatif communal. Il.elle participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre des projets pédagogiques des structures enfance. Il.elle accueille, anime et encadre des groupes d'enfants en activités éducatives. Au sein de la direction de l'éducation, il.elle travaille en coopération constante avec l'ensemble des agents qui interviennent sur les différents temps de l'enfant : Atsems, agents polyvalents des écoles et le.la chargé.e de relation avec les familles.</i>  avec offre O045230701144480 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144480-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144480-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2</a></p>	<p>Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité</p>	<p>code général de la fonction publique</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p>	<p>35h00</p>	<p>31/07/2023</p>	<p>01/09/2023</p>



	principal de 2ème classe							
	<b>ATSEM (h/f)</b> ATSEM sans offre							
V045230701144532001	Adjoint d'animation, Animateur	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	31/07/2023		01/10/2023	
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE</b>	<b>Directeur-riche ALSH</b> <i>La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire recrute, dès que possible, pour son ALSH situé à Beauce la Romaine, un(e) Directeur(riche).</i> avec offre O045230701144532 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144532-directeur-riche-alslh/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144532-directeur-riche-alslh/2</a>							
V045230701144563001	Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint administratif	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	31/07/2023		01/10/2023	
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE</b>	<b>Assistant services à la population (h/f)</b> <i>La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire recrute, pour Son Pôle Ressources et Services à la population, un-e assistant-e administratif-ve. Sous l'autorité de la Responsable des affaires générales, vous avez en charge la gestion administrative du service et de l'accueil du pôle Ressources.</i> avec offre O045230701144563 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144563-assistant-services-population-h-f/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144563-assistant-services-population-h-f/2</a>							
V045230701144587001	Rédacteur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	31/07/2023		01/10/2023	
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE</b>	<b>Chargé-e des équipements terrestres et des relations avec les associations</b> <i>La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire recrute, pour sa Direction des Sports et de la Vie Associative, un-e chargé-e des équipements sportifs terrestres et des relations avec les associations. Sous l'autorité du Directeur des Sports et de la Vie Associative, vous avez en charge la gestion des équipements sportifs terrestres et vous accompagnez les associations, notamment dans leurs demandes subventions.</i> avec offre O045230701144587 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144587-charge-e-equipements-terrestres-relat-avec-les-associations/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144587-charge-e-equipements-terrestres-relat-avec-les-associations/2</a>							
V045230701144627001	Adjoint adm. principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/07/2023		01/09/2023	
<b>COMMUNE DE COURTENAY</b>	<b>responsable du service scolaire jeunesse</b> <i>* Encadrer l'ensemble des animateurs, * Accompagner les CMJ dans la réalisation de leurs projets, * Assurer les objectifs de l'action</i>							

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



éducative, \* Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et des animateurs dans un cadre sécurisé, \* Développer un travail collectif et partenarial, prenant en compte l'éducation à la citoyenneté, \* Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs : parents, enfants, élus, enseignants... \* Organiser gérer et évaluer les activités, \* Être force de proposition au sein de l'équipe d'animation, \* Savoir dynamiser son équipe, \* Superviser le travail de chacun en lien avec les acteurs, Administratif : \* Participer à la définition des orientations stratégiques, pour l'accueil périscolaire et les CMJ \* Elaboration des plaquettes de communication, \* Construire et proposer des projets pédagogiques concernant l'accueil de jeunes, \* Connaître les règles d'hygiène et de sécurité, \* Suivre les déclarations à la DDJS, \* Savoir rendre compte à sa hiérarchie, \* Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation, \* Participer au recrutement des animateurs, évaluer les agents, \* Connaître le Projet Educatif De Territoire, \* Savoir animer une réunion en relation avec les animateurs et/ou les élus, \* Etablir un relationnel avec les acteurs de territoire, \* Savoir rédiger des comptes rendus sans offre

Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	22h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/07/2023	01/09/2023
--------------------------------------------	--------------------------------------------------------------	-------	----------------------------------------------------------------------------------------------	------------	------------

**Agent polyvalent de restauration** Restauration scolaire  
*Restaurant scolaire Activités définies et organisées en fonction des consignes données par la responsable de restaurant Assistance à la préparation des plats Distribution et service des repas Accompagnement des convives pendant le repas Maintenance de l'hygiène des locaux et des matériels Réalisations éventuelles de décoration ou de mise en place spécifique dans le cadre d'un repas à thème Savoir faire Réalisation de tâches réalisables à la préparation du service Repérer les dysfonctionnements et les signaler à la responsable de restaurant et/ou au chef de production Respecter les règles d'hygiène et de sécurité Respecter les procédures et effectuer les autocontrôles précisés dans le plan de maîtrise sanitaire Assurer le service des repas Connaissances Règles d'hygiène et bases de microbiologie Procédures et autocontrôles mis en place dans le cadre de la méthode HACCP Conditions de remise des repas au consommateur Techniques de service et techniques culinaires de bases Principes de nettoyage et de désinfection Sécurité liée aux techniques d'entretien et risques professionnels de la restauration collective Procédures d'accueil des enfants allergiques (P.A.I.)*  
 avec offre 0045230701144662 [http://www.emploi-territorial.fr/details\\_offre/045230701144662-agent-polyvalent-restauration/2](http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/045230701144662-agent-polyvalent-restauration/2)

Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	23h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/07/2023	01/09/2023
--------------------------------------------	--------------------------------------------------------------	-------	----------------------------------------------------------------------------------------------	------------	------------

**Agent polyvalent de restauration** Restauration scolaire  
*Restaurant scolaire Activités définies et organisées en fonction des consignes données par la responsable de restaurant Assistance à la préparation des plats Distribution et service des repas Accompagnement des convives pendant le repas Maintenance de l'hygiène des locaux et des matériels Réalisations éventuelles de décoration ou de mise en place spécifique dans le cadre d'un repas à thème Savoir faire Réalisation de tâches réalisables à la préparation du service Repérer les dysfonctionnements et les signaler à la responsable de restaurant et/ou au chef de production Respecter les règles d'hygiène et de sécurité Respecter les procédures et effectuer les autocontrôles précisés dans le plan de maîtrise sanitaire Assurer le service des repas Connaissances Règles d'hygiène et bases de microbiologie Procédures et autocontrôles mis en place dans le cadre de la méthode HACCP Conditions de remise des repas au consommateur Techniques de service et techniques culinaires de bases Principes de nettoyage et de désinfection Sécurité liée aux techniques d'entretien et risques professionnels de la restauration collective Procédures d'accueil des enfants allergiques (P.A.I.)*

Envoyé en préfecture le 10/08/2023  
 Reçu en préfecture le 10/08/2023  
 Publié le  
 ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



avec offre 0045230701144668 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144668-agent-polyvalent-restauration/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144668-agent-polyvalent-restauration/2</a>						
V045230701144697001	<p>Assistant d'enseignement artistique, Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, Prof. d'enseign. artist. cl. normale</p> <p><b>Enseignant discipline Formation musicale</b> Conservatoire de musique <i>Le Conservatoire de Montargis est classé CRC. Il propose trois spécialités : musique, danse et théâtre. Du pré-cycle (4 ans) au troisième cycle. Des interventions en milieu scolaires, dont 3 OAE de la musique de chambre à l'orchestre symphonique, il offre une large gamme d'enseignement en Classique, Jazz, Musiques Actuelles et Musique du Monde. Il compte 450 élèves et 35 enseignants. * Enseignement de la Formation Musicale (15h) * Initiation en Pré-cycle (1h) en binôme avec un prof de danse * Participation à la saison artistique de l'établissement</i></p> <p>avec offre 0045230701144697 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144697-enseignant-discipline-formation-musicale/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230701144697-enseignant-discipline-formation-musicale/2</a></p>	16h00	Poste vacant temporairement suite à une disponibilité de courte durée	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	31/07/2023	01/09/2023
V045230701144789001	<p>Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe</p> <p><b>Agent auprès d'enfants H/F</b> Agent auprès d'enfants H/F sans offre</p>	35h00	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/07/2023	01/09/2023
V045230701144789002	<p>Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe</p> <p><b>Agent auprès d'enfants H/F</b> Agent auprès d'enfants H/F sans offre</p>	35h00	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/07/2023	01/09/2023
V045230701144789003	<p>Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe</p> <p><b>Agent auprès d'enfants H/F</b> Agent auprès d'enfants H/F sans offre</p>	35h00	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/07/2023	01/09/2023
V045230701144789004	<p>Adjoint technique , Adjoint</p>	35h00	Poste vacant suite à	ouvert aux contractuels	31/07/2023	01/09/2023

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le 10/08/2023

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe <b>Agent auprès d'enfants H/F</b> <i>Agent auprès d'enfants H/F sans offre</i>	une mutation vers autre collectivité		Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	
V045230701144790001	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe <b>Agent d'entretien H/F</b> <i>Agent d'entretien H/F sans offre</i>	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe <b>Agent d'entretien H/F</b> <i>Agent d'entretien H/F sans offre</i>	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/09/2023
V045230701144791001	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure <b>Auxiliaire de puériculture H/F</b> <i>Auxiliaire de puériculture H/F sans offre</i>	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure <b>Auxiliaire de puériculture H/F</b> <i>Auxiliaire de puériculture H/F sans offre</i>	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/09/2023
V045230701144791002	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/08/2023
<b>COMMUNE DE MONTARGIS</b>					

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



	<b>agent polyvalent de restauration</b> Restauration scolaire Agent polyvalent de restauration sans offre							
V045230801144935001	Adjoint technique	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/08/2023	21/09/2023		
<b>COMMUNE DE MONTARGIS</b>	<b>Agent d'entretien des locaux</b> Entretien <i>ATTRIBUTIONS ET FONCTIONS : * Assurer la propreté des sites attribués (bureaux, salles de classe, sanitaires, couloirs, etc...) * Assurer l'approvisionnement en consommables usuels indispensables (papier toilette, essuie-mains et savons) sur chaque site. * Préparer et faire suivre ses commandes mensuelles en produits. * Maintenance en état de propreté du matériel électroménager.</i> sans offre							
V045230801144968001	ATSEM principal de 1ère classe, ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant temporairement suite à une disponibilité de courte durée	32h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	01/08/2023	01/09/2023		
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE</b>	<b>ATSEM (h/f)</b> <i>La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire recrute, pour le 01/09/2023, une ATSEM au sein du service scolaire.</i> avec offre O045230801144968 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801144968-atsem-h-f/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801144968-atsem-h-f/2</a>							
V045230801144980001	Adjoint technique	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/08/2023	01/10/2023		
<b>COMMUNE DE MONTARGIS</b>	<b>Agent d'entretien des espaces verts (h/f)</b> Cadre de vie <i>ATTRIBUTIONS ET FONCTIONS : * Effectuer les travaux de plantation, * Créer et entretenir les espaces végétalisés * Réaliser les massifs arbustifs et floraux * Arrosage manuel * Désherbage et traitement des massifs et des plantations * Taille des arbustes * Engazonnement * Surveillance et entretien de la flore SAVOIR-FAIRE * Savoir lire un plan de massif et le réaliser * Savoir rendre compte CONNAISSANCES * Connaître et appliquer les règles de sécurité au travail * Connaissance des règles d'utilisation des produits phytosanitaires * Savoir reconnaître les végétaux * Connaissance des techniques de taille QUALITÉS * Sens de l'effort * Sens du travail en équipe</i> sans offre							
V045230801145043001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	29h00	à pourvoir par voie statutaire	01/08/2023	28/08/2023		
<b>COMMUNE DE VILLEMANDEUR</b>	<b>Agent polyvalent aux écoles SCOLAIRE</b> <i>Un agent de surveillance de la pause méridienne et/ou d'entretien des locaux scolaires - Mise en place des tables - Service et surveillance temps méridien - Entretien des locaux</i> sans offre							

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



V045230801145428001 <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS</b>	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	18h30	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/08/2023	01/09/2023
V045230801145428002 <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS</b>	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	18h30	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/08/2023	01/09/2023
V045230801145831001 <b>COMMUNE DE BAZOCHES SUR LE BETZ</b>	Adjoint technique	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique	01/08/2023	01/09/2023
V045230801145851001 <b>COMMUNE DE LA CHAPELLE SAINT MESMIN</b>	Adjoint administratif	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	01/08/2023	01/08/2023
V045230801146788001 <b>COMMUNE DE BOIGNY SUR BIONNE</b>	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	02/08/2023	01/10/2023

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



	<p>Sous l'autorité du responsable du pôle enfance jeunesse - restauration et de la coordinatrice périscolaire, vous accompagnerez une équipe d'animation et encadrerez le public enfant au sein des écoles sur les différents temps périscolaires ainsi que les mercredis. Vous assurerez également les missions de directeur sur des périodes de vacances.</p> <p>avec offre 0045230801146788 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801146788-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801146788-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2</a></p>
<p>V045230801146796001</p> <p><b>COMMUNE DE CHECY</b></p>	<p>Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe</p> <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> <p>35h00</p> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> <p>02/08/2023</p> <p>31/08/2023</p>
<p>V04523080114675001</p> <p><b>MÉTROPOLE D'ORLÉANS</b></p>	<p><b>Animateur(trice) annualisé(e)</b> Animation</p> <p>L'animateur.ice.s assure ses missions au sein des accueils périscolaire (lundi mardi jeudi vendredi) et du centre de loisirs de la ville de Chécy (mercredi et périodes de vacances. L'animateur.ice.s est en charge de : - Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants fréquentant les accueils. - Établir un lien de confiance avec les familles, être à l'écoute et savoir rendre compte. - Participer à l'élaboration du projet pédagogique en lien avec le projet de service. - Travailler en utilisant la méthodologie de projet. - Proposer des projets d'activités innovants. - Collaborer avec l'ensemble des intervenants éducatifs (enseignants, personnel de restauration, ATSEM...). - Participer aux différents événements initiés par le service animation.</p> <p>avec offre 0045230801146796 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801146796-animateur-trice-annualise-e/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801146796-animateur-trice-annualise-e/2</a></p> <p>Attaché principal</p> <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> <p>35h00</p> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> <p>02/08/2023</p> <p>01/09/2023</p>
<p>V045230801146959001</p> <p><b>COMMUNE DE SAINT JEAN DE BRAYE</b></p>	<p>Educateur de jeunes enfants</p> <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> <p>35h00</p> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> <p>07/08/2023</p> <p>01/10/2023</p>
<p>V045230801147052001</p> <p><b>CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET</b></p>	<p>Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe</p> <p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p> <p>35h00</p> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> <p>02/08/2023</p> <p>11/09/2023</p>

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le 10/08/2023

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



	<p>logistiques nécessaires à l'activité des élus et des directions. Le service gestion de la relation citoyen a pour principale mission d'améliorer la qualité de la relation avec l'utilisateur en intégrant les composantes suivantes : gestion du courrier avec une forte composante de dématérialisation, accueil téléphonique centralisé pour optimiser les délais et la qualité des réponses apportées, accueil physique. L'agent du courrier est en charge de la réception, de la numérisation, de l'envoi de l'ensemble des courriers du Conseil départemental et du traitement des emails.</p> <p>avec offre 0045230801147052 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801147052-agent-courrier-orleans-6604-h-f/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801147052-agent-courrier-orleans-6604-h-f/2</a></p>				
<p>V045230801147064001</p> <p><b>COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE</b></p>	<p>Rédacteur, Rédacteur principal de 1ère classe, Rédacteur principal de 2ème classe</p>	<p>Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité</p>	<p>35h00</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L.332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p>	<p>02/08/2023</p> <p>01/10/2023</p>
<p><b>CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET</b></p> <p>V045230801147087001</p>	<p><b>référént.e statutaire et paie</b> pôle administration du personnel <i>Le.la référent.e statutaire doit faire preuve d'une bonne polyvalence dans un poste qui exige de l'expertise, un engagement sur les dossiers quotidiens de gestion et une approche plus large de développement de la fonction ressources humaines. Il. Elle devra accompagner la jeune équipe RH dans leur professionnalisation du statut et de la paie. Le rôle de manager est primordial dans le suivi de l'activité des gestionnaires RH.</i></p>	<p>Poste vacant suite à un détachement (&gt; 6 mois) ou à une intégration directe</p>	<p>35h00</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L.332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p>	<p>02/08/2023</p> <p>25/08/2023</p>
<p><b>CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET</b></p> <p>V045230801147138001</p>	<p><b>Assistant de direction (7477) H/F</b> Pôle citoyenneté et cohésion sociale <i>Au sein de la Direction Petite Enfance, Enfance Famille, l'Assistant(e) de Direction assure l'interface entre le Directeur et les Cadres de la Direction ainsi que l'interface entre le Directeur et les partenaires institutionnels, autorités judiciaires et territoriales. L'Assistant(e) de Direction recueille et traite les informations nécessaires au fonctionnement administratif de la direction. Il ou elle suit les dossiers administratifs et gère les dossiers qui lui sont confiés en fonction de l'organisation en place et de ses compétences. L'Assistant de Direction apporte une aide permanente à l'organisation de la Direction.</i></p>	<p>Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité</p>	<p>35h00</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L.332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p>	<p>02/08/2023</p> <p>27/08/2023</p>
<p><b>CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET</b></p>	<p><b>Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal</b></p>	<p>Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité</p>	<p>35h00</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L.332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p>	<p>02/08/2023</p> <p>27/08/2023</p>
<p><b>CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET</b></p>	<p><b>Chef d'équipe au centre de travaux de Ferrières-en-Gâtinais (6848)</b> Pôle aménagement durable <i>La Direction des infrastructures, au sein du Pôle aménagement durable, a pour mission de proposer et mettre en oeuvre les programmes de fluidité du trafic routier, sécurité routière, qualité du patrimoine routier et entretien/exploitation du réseau routier. Au sein de la Direction des agences territoriales, elles-mêmes divisées en centre de travaux ont pour mission principales l'exploitation et l'entretien du réseau ainsi que la gestion du domaine public routier. En veillant à la qualité du service et à la sécurité des usagers, le chef d'équipe à pour principales missions :</i></p> <p>Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret 20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45</p>				

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



	activités et responsabilités l'encadrement fonctionnel des agents d'exploitation des routes ainsi que la gestion, l'entretien et l'exploitation du réseau routier départemental. sans offre				
V045230801147154001 <b>CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET</b>	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	02/08/2023  27/08/2023
	<b>Agent d'exploitation des routes - Beaune-la-Rolande poste (6748) H/F</b> Pôle aménagement durable <i>La Direction des infrastructures (DI) a pour mission de proposer et mettre en oeuvre les programmes de fluidité du trafic routier, sécurité routière, qualité du patrimoine routier et entretien/exploitation du réseau routier. Au sein de cette direction, le service action territorialisée (SAT) composé de 4 agences territoriales, elles-mêmes divisées en centres de travaux a pour missions principales l'exploitation et l'entretien du réseau ainsi que la gestion du domaine public routier. L'agent d'exploitation est chargé de réaliser les travaux relatifs à l'entretien et l'exploitation du réseau routier départemental. Il assure ses missions en veillant à la qualité du service, à la sécurité des usagers ainsi qu'à la sienne.</i> avec offre O045230801147154 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801147154-agent-exploitation-routes-beaune-la-rolande-poste-6748-h-f/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801147154-agent-exploitation-routes-beaune-la-rolande-poste-6748-h-f/2</a>				
V045230801147160001 <b>COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUEILLE</b>	Technicien, Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	02/08/2023  01/10/2023
	<b>Chargé.e d'opérations</b> pôle patrimoine et Bâti <i>La mission principale de la direction générale adjointe est la mise en oeuvre de la politique municipale en matière d'environnement, d'aménagement urbain, de rénovation urbaine, de développement durable, de maintenance et développement du patrimoine municipal, des espaces verts et des espaces publics communaux, en lien avec les services métropolitains concernés.</i> avec offre O045230801147160 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801147160-charge-e-operations/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801147160-charge-e-operations/2</a>				
V045230801147167001 <b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	Rédacteur, Rédacteur principal de 1ère classe, Rédacteur principal de 2ème classe, Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	02/08/2023  04/09/2023
	<b>Chargé de projets actions éducatives</b> <i>Chargé de projets actions éducatives</i> avec offre O045230801147167 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801147167-charge-projets-actions-educatives/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801147167-charge-projets-actions-educatives/2</a>				
V045230801147249001 <b>COMMUNE DE CHECY</b>	ATSEM principal de 1ère classe, ATSEM principal de 2ème classe, Adjoint technique , Adjoint technique principal de	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	02/08/2023  28/08/2023

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR

Berger  
Levrault

	1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe <b>ATSEM (h/f)</b> Vie educative - Assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des enfants, - Préparation et mise en état de propreté des locaux et du matériel Participation à la communauté éducative - Mission d'accueil des enfants en dehors du temps scolaire à l'accueil périscolaire (accueil des enfants le matin et le soir, relations avec les parents, lien avec l'école, petit déjeuner et goûter des enfants). sans offre							
V045230801147263001 <b>COMMUNE DE CHECY</b>	ATSEM principal de 1ère classe, ATSEM principal de 2ème classe, Adjoint technique, Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe <b>ATSEM (h/f)</b> Vie educative - Assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des enfants, - Préparation et mise en état de propreté des locaux et du matériel Participation à la communauté éducative - Mission d'accueil des enfants en dehors du temps scolaire à l'accueil périscolaire (accueil des enfants le matin et le soir, relations avec les parents, lien avec l'école, petit déjeuner et goûter des enfants). sans offre	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	02/08/2023	21/08/2023		
V045230801147350001 <b>COMMUNE DE GIEN</b>	Adjoint d'animation <b>Animateur JEUNESSE</b> Animateur sans offre	Poste vacant suite à une disponibilité	33h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	02/08/2023	01/09/2023		
V045230801147360001 <b>COMMUNE DE BRIARE</b>	Adjoint technique <b>Gardien régisseur</b> Assurer le gardiennage du Centre Socio-Culturel, surveiller l'accès et contrôler les allées et venues des personnes. Assurer une aide logistique et technique aux associations et au personnel des services techniques. sans offre	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	02/08/2023	01/09/2023		
V045230801147749001 <b>CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE</b>	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe, Ingénieur, Ingénieur principal, Ingénieur hors classe <b>Directeur.rice du Tourisme</b> Direction du Tourisme Directeur.rice du Tourisme	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	02/08/2023	01/10/2023		

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



avec offre O045230801147749 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801147749-directeur-ric-tourisme/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801147749-directeur-ric-tourisme/2</a>							
V045230801147847001	Adjoint administratif	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 6 du code général de la fonction publique	02/08/2023	01/09/2023	
<b>COMMUNE DE MAREAU AUX PRES</b>							
<b>Agent d'accueil Administratif</b> <i>Agent d'accueil</i> sans offre							
V045230801148041001	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	16h30	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	02/08/2023	01/09/2023	
<b>COMMUNE DE MONTARGIS</b>							
<b>Surveillant de cantine + Temps périscolaires ENFANCE SURVEILLANCE DE CANTINE+ TEMPS PERISCOLAIRES</b> avec offre O045230801148041 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801148041-surveillant-cantine-temps-periscolaires/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801148041-surveillant-cantine-temps-periscolaires/2</a>							
V045230801148232001	Rédacteur, Rédacteur principal de 1ère classe, Rédacteur principal de 2ème classe, Attaché	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	04/08/2023	01/11/2023	
<b>COMMUNE D'ASCOUX</b>							
<b>Secrétaire de mairie (h/f) Administratif</b> <i>Sous la directive des élus, la/le secrétaire de mairie met en oeuvre les politiques déclinées par l'équipe municipale et coordonne les services de la commune avec ses moyens matériels, financiers et humains.</i> avec offre O045230801148232 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801148232-secretaire-mairie-h-f/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801148232-secretaire-mairie-h-f/2</a>							
V045230801148295001	Prof. d'enseign. artist. cl. normale	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	16h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	02/08/2023	01/09/2023	
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>							
<b>Professeur Enseignement Artistique FM danseur</b> <i>Professeur Enseignement Artistique FM danseur</i> sans offre							
V045230801148339001	Attaché	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	02/08/2023	28/12/2023	
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES GIENNOISES</b>							
<b>1 Responsable Développement économique et commerce</b> <i>1 Responsable Développement économique et commerce</i> avec offre O045230801148339 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801148339-1-responsable-developpement-economie-commerce/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801148339-1-responsable-developpement-economie-commerce/2</a>							

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



V045230801148413001	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE DE SARAN</b>	<b>Animateur enfance - jeunesse (h/f)</b> <i>animation enfance et périscolaire sans offre</i>					
V045230801148724001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une promotion interne au sein de la collectivité	05h50	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	03/08/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE DE SAINT LYE LA FORET</b>	<b>Agent de surveillance scolaire</b> <i>Prise en charge des élèves de l'école élémentaire à la fin des cours de la matinée; Surveiller les élèves au début du service scolaire Accompagner les élèves de l'école élémentaire au restaurant scolaire au début de service Surveiller dans la cour Prise en charge des élèves à la fin du service du restaurant scolaire Prise en charge des enfants durant la pause dans la cour de récréation Surveiller les élèves jusqu'à la reprise des enseignants.</i> avec offre O045230801148724 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801148724-agent-surveillance-scolaire/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801148724-agent-surveillance-scolaire/2</a>					
V045230801148830001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	31h30	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	30/08/2023
<b>COMMUNE D'OLIVET</b>	<b>ATSEM (h/f)</b> <i>ATSEM sans offre</i>					
V045230801148991001	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	01/11/2023
<b>COMMUNE DE SAINT HILAIRE SAINT MESMIN</b>	<b>Agent d'entretien des espaces verts (h/f)</b> <i>Serviec Technique Un agent polyvalent espace public prédominant espaces verts, à temps complet à partir du 1er novembre 2023 * Cadre statutaire : Fonctionnaire Technique / grade d'adjoint technique territorial, titulaire par voie de mutation ou détachement, ou le cas échéant contractuelle Catégorie 10 * Horaires de travail : Horaires variables suivant semaines paires et impaires : 08h00/12h00 13h30/17h00 ou 17h15. Un vendredi après midi de libre sur deux = (36h30 hebdomadaire, compensées par 9 jours de RTT annuel)</i> avec offre O045230801148991 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801148991-agent-entretien-espaces-verts-h-f/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801148991-agent-entretien-espaces-verts-h-f/2</a>					
V045230801149142001	Attaché, Attaché principal	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	à pourvoir par voie statutaire	03/08/2023	01/11/2023
<b>COMMUNE DE LA CHAPELLE SAINT MESMIN</b>						

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le :

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



	<p><b>Directeur de la Vie Culturelle (H/F)</b> Direction Vie Culturelle  <i>Sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services, et en lien avec l'Adjoint délégué à la Culture, la Communication et au Patrimoine, vous participez à la définition et à la mise en oeuvre des orientations municipales dans le domaine Culturel et à la valorisation du patrimoine de la commune. Dans ce cadre, vous assurez la coordination et l'animation des services de la Direction : Service Événementiel, Bibliothèque Municipale et Ecole de Musique, de Danse et de Théâtre.</i>  avec offre O045230801149142 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801149142-directeur-vie-culturelle-h-f/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801149142-directeur-vie-culturelle-h-f/2</a></p>					
V045230801149457001  <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 4 VALLEES</b>	Rédacteur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	03/08/2023	01/09/2023
	<p><b>Médiateur culturel musée de Sceaux culturel</b>  <i>Rendre compte à sa hiérarchie et en son absence au Directeur Général des Services Assurer la coordination des actions nécessaires à la réouverture du Musée du verre et de ses métiers prévue en avril 2024 Suivre le projet, contribuer à la réhabilitation de la scénographie et à l'élaboration des dispositifs de médiation Assurer des missions de renfort en médiation auprès de la Maison des métiers d'art et plus largement auprès du Service culture et tourisme</i>  sans offre</p>					
V045230801149609001  <b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023
V045230801149609002  <b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Animateur H/F</b> <i>Animateur H/F sans offre</i>	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023
V045230801149609003  <b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Animateur H/F</b> <i>Animateur H/F sans offre</i>	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023
V045230801149609004  <b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Animateur H/F</b> <i>Animateur H/F sans offre</i>	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels	03/08/2023	03/09/2023

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR





<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	une mutation vers autre collectivité	Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique		
	<b>Animateur H/F</b> <i>Animateur H/F</i> sans offre				
V045230801149628001	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	35h00	03/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Auxiliaire de puériculture H/F</b> <i>Auxiliaire de puériculture H/F</i> sans offre				
V045230801149628002	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	35h00	03/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Auxiliaire de puériculture H/F</b> <i>Auxiliaire de puériculture H/F</i> sans offre				
V045230801149628003	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	35h00	03/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Auxiliaire de puériculture H/F</b> <i>Auxiliaire de puériculture H/F</i> sans offre				
V045230801149628004	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	35h00	03/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Auxiliaire de puériculture H/F</b> <i>Auxiliaire de puériculture H/F</i> sans offre				
V045230801149628005	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	35h00	03/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>					

	<b>Auxiliaire de puériculture H/F</b> <i>Auxiliaire de puériculture H/F</i> sans offre	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023
V045230801149628006	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure					
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Auxiliaire de puériculture H/F</b> <i>Auxiliaire de puériculture H/F</i> sans offre	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023
V045230801149628007	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure					
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Auxiliaire de puériculture H/F</b> <i>Auxiliaire de puériculture H/F</i> sans offre	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023
V045230801149628008	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure					
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Auxiliaire de puériculture H/F</b> <i>Auxiliaire de puériculture H/F</i> sans offre	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023
V045230801149628009	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure					
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Auxiliaire de puériculture H/F</b> <i>Auxiliaire de puériculture H/F</i> sans offre	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023
V045230801149628010	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure					
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Auxiliaire de puériculture H/F</b> <i>Auxiliaire de puériculture H/F</i> sans offre	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023
V045230801149628011	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure					

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR





V045230801149628011	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Auxiliaire de puériculture H/F</b> <i>Auxiliaire de puériculture H/F</i> sans offre					
V045230801149628012	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Auxiliaire de puériculture H/F</b> <i>Auxiliaire de puériculture H/F</i> sans offre					
V045230801149628013	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Auxiliaire de puériculture H/F</b> <i>Auxiliaire de puériculture H/F</i> sans offre					
V045230801149628014	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Auxiliaire de puériculture H/F</b> <i>Auxiliaire de puériculture H/F</i> sans offre					
V045230801149628015	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Auxiliaire de puériculture H/F</b> <i>Auxiliaire de puériculture H/F</i> sans offre					
V045230801149628016	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Auxiliaire de puériculture H/F</b> <i>Auxiliaire de puériculture H/F</i> sans offre					

	supérieure				publique	
	<b>Auxiliaire de puériculture H/F</b> <i>Auxiliaire de puériculture H/F sans offre</i>					
V045230801149628017	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023
	<b>Auxiliaire de puériculture H/F</b> <i>Auxiliaire de puériculture H/F sans offre</i>					
V045230801149628018	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023
	<b>Auxiliaire de puériculture H/F</b> <i>Auxiliaire de puériculture H/F sans offre</i>					
V045230801149628019	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023
	<b>Auxiliaire de puériculture H/F</b> <i>Auxiliaire de puériculture H/F sans offre</i>					
V045230801149628020	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023
	<b>Auxiliaire de puériculture H/F</b> <i>Auxiliaire de puériculture H/F sans offre</i>					
V045230801149659001	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023
	<b>Agent auprès d'enfants H/F</b> <i>Agent auprès d'enfants H/F</i>					

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR





	sans offre							
V045230801149659002	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023		
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Agent auprès d'enfants H/F</b> <i>Agent auprès d'enfants H/F</i> sans offre							
V045230801149659003	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023		
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Agent auprès d'enfants H/F</b> <i>Agent auprès d'enfants H/F</i> sans offre							
V045230801149659004	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023		
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Agent auprès d'enfants H/F</b> <i>Agent auprès d'enfants H/F</i> sans offre							
V045230801149659005	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023		
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Agent auprès d'enfants H/F</b> <i>Agent auprès d'enfants H/F</i> sans offre							
V045230801149659006	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023		
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Agent auprès d'enfants H/F</b> <i>Agent auprès d'enfants H/F</i> sans offre							
V045230801149659007	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023		



<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	autre collectivité	code général de la fonction publique		
	<b>Agent auprès d'enfants H/F</b> <i>Agent auprès d'enfants H/F sans offre</i>				
V045230801149659008	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	35h00	03/08/2023 03/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Agent auprès d'enfants H/F</b> <i>Agent auprès d'enfants H/F sans offre</i>				
V045230801149659009	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	35h00	03/08/2023 03/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Agent auprès d'enfants H/F</b> <i>Agent auprès d'enfants H/F sans offre</i>				
V045230801149659010	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	35h00	03/08/2023 03/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Agent auprès d'enfants H/F</b> <i>Agent auprès d'enfants H/F sans offre</i>				
V045230801149659011	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	35h00	03/08/2023 03/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Agent auprès d'enfants H/F</b> <i>Agent auprès d'enfants H/F sans offre</i>				
V045230801149659012	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	35h00	03/08/2023 03/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Agent auprès d'enfants H/F</b> <i>Agent auprès d'enfants H/F sans offre</i>				

	<i>Agent auprès d'enfants H/F sans offre</i>					
V045230801149659013	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Agent auprès d'enfants H/F</b> <i>Agent auprès d'enfants H/F sans offre</i>					
V045230801149659014	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Agent auprès d'enfants H/F</b> <i>Agent auprès d'enfants H/F sans offre</i>					
V045230801149659015	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Agent auprès d'enfants H/F</b> <i>Agent auprès d'enfants H/F sans offre</i>					
V045230801149659016	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Agent auprès d'enfants H/F</b> <i>Agent auprès d'enfants H/F sans offre</i>					
V045230801149659017	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Agent auprès d'enfants H/F</b> <i>Agent auprès d'enfants H/F sans offre</i>					
V045230801149659018	Adjoint technique , Adjoint	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels	03/08/2023	03/09/2023

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	une mutation vers autre collectivité		Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	
	<b>Agent auprès d'enfants H/F</b> <i>Agent auprès d'enfants H/F sans offre</i>				
V045230801149659019	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Agent auprès d'enfants H/F</b> <i>Agent auprès d'enfants H/F sans offre</i>				
V045230801149659020	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Agent auprès d'enfants H/F</b> <i>Agent auprès d'enfants H/F sans offre</i>				
V045230801149676001	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	04/09/2023
<b>MÉTROPOLE D'ORLÉANS</b>	<b>Ripeur - Catégorie C</b> <i>Ripeur - Catégorie C sans offre</i>				
V045230801149689001	Educateur de jeunes enfants, Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Educateur de jeunes enfants H/F</b> <i>Educateur de jeunes enfants H/F sans offre</i>				
V045230801149689002	Educateur de jeunes enfants, Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/09/2023
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>					

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



	<b>Educateur de jeunes enfants H/F</b> <i>Educateur de jeunes enfants H/F</i> sans offre									
V045230801149689003	Educateur de jeunes enfants, Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	01/09/2023				
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Educateur de jeunes enfants H/F</b> <i>Educateur de jeunes enfants H/F</i> sans offre									
	Gardien brigadier	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	à pourvoir par voie statutaire	03/08/2023	02/10/2023				
V045230801149722001	<b>Policier municipal (h/f)</b> Police Municipale <i>Sous l'autorité du Maire et du Chef du service, vous assurez le maintien du bon ordre, de la sécurité et de la salubrité publique, la surveillance de la circulation et du stationnement et constatations des infractions. Vous assurez la surveillance aux abords des établissements scolaires, la sécurité durant les manifestations publiques (sportives, culturelles, festives ...) organisées sur tout le territoire de la commune ainsi que des cérémonies officielles. Contrôle du dispositif de vidéo-protection, rédaction des Arrêtés du Maire en matière des occupations du domaine public. Vous veillerez au respect des Arrêtés du Maire, des règles en matière d'urbanisme et environnementales. avec offre O045230801149722 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801149722-policier-municipal-h-f/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801149722-policier-municipal-h-f/2</a></i>									
V045230801149727001	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	32h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023				
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Psychologue H/F</b> <i>Psychologue H/F</i> sans offre									
V045230801149788001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	04/09/2023				
<b>MÉTROPOLE D'ORLÉANS</b>	<b>Electromécanicien - Catégorie C</b> <i>Electromécanicien - Catégorie C</i> sans offre									
V045230801149790001	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023				
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Agent d'entretien H/F</b>									

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



	Agent d'entretien H/F sans offre									
V045230801149790002	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023				
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Agent d'entretien H/F</b> Agent d'entretien H/F sans offre									
V045230801149790003	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/08/2023	03/09/2023				
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>	<b>Agent d'entretien H/F</b> Agent d'entretien H/F sans offre									
V045230801149823001	Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint administratif , Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe	Poste vacant temporairement suite à un détachement de courte durée	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	03/08/2023	01/09/2023				
<b>COMMUNE DE SIGLOY</b>	<b>Secrétaire de mairie (h/f) Administratif</b> Poste à temps complet - Commune de Sigloy (660 habitants) Communauté de Communes Des Loges avec offre O045230801149823 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801149823-secretaire-mairie-h-f/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801149823-secretaire-mairie-h-f/2</a>									
V045230801149881001	Rédacteur principal de 2ème classe	Poste créé lors d'une promotion interne	35h00	à pourvoir par voie statutaire	04/08/2023	01/09/2023				
<b>COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUEELLE</b>	<b>Gestionnaire comptable et budgétaire</b> pole finances Vous serez en charge de gestion financière et comptable de la collectivité. sans offre									
V045230801149889001	Animateur principal de 2ème classe	Poste créé lors d'une promotion interne	35h00	à pourvoir par voie statutaire	04/08/2023	01/09/2023				
<b>COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUEELLE</b>	<b>Coordinatrice enfance - Maison pour tous sud Pole MPTS</b> Vous serez en charge de la gestion de l'animation des jeunes enfants de la collectivité. sans offre									
V045230801149901001	Agent de maîtrise	Poste créé lors	35h00	à pourvoir par voie statutaire	04/08/2023	01/09/2023				

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



<b>COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE</b>		d'une promotion interne						
	<b>Agent d'entretien des espaces verts (h/f) Pôle espaces verts</b> <i>Vous serez en charge de l'entretien des espaces verts de la collectivité.</i> sans offre							
V045230801150288001	Adjoint administratif	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	04/08/2023		04/10/2023	
<b>COMMUNE LE MALESHERBOIS</b>	<b>Assistant services à la population (h/f) Accueil-Etat Civil-Funéraire</b> <i>Agent chargé de l'accueil, missions d'état civil (CNI, Passeports) à la Mairie du Malesherbois et dans les mairies déléguées</i> Gestion du cimetière et des actions funéraires. sans offre							
V045230801150312001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	04/08/2023		05/09/2023	
<b>COMMUNE LE MALESHERBOIS</b>	<b>Agent d'entretien des espaces verts (h/f) Cadre de vie - Espaces verts</b> <i>Agent chargé de l'entretien des espaces verts</i> sans offre							
V045230801150329001	Adjoint technique , Agent de maîtrise	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	04/08/2023		01/09/2023	
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS</b>	<b>Referent technique Centre Aquatique</b> <i>Un référent technique à temps plein</i> avec offre O045230801150329 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801150329-referent-technique/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801150329-referent-technique/2</a>							
V045230801150335001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	04/08/2023		01/09/2023	
<b>COMMUNE LE MALESHERBOIS</b>	<b>Agent technique Service Eau et Assainissement EAU ET ASSAINISSEMENT</b> <i>Agent chargé de l'entretien des réseaux d'eau potable et assainissement au sein de la Direction des Services Techniques</i> sans offre							
V045230801150357001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	04/08/2023		01/10/2023	

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



**Agent chargé d'interventions techniques Cadre de vie**  
*Agent chargé des interventions techniques au sein des bâtiments communaux*  
 sans offre

V045230801150559001	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	04/08/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE DE CHALETTE SUR LOING</b>	<b>Assistant éducatif petite enfance (h/f)</b>	<i>Ecole maternelle Agent d'accompagnement à l'enfance</i> sans offre				
V045230801150559002	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	04/08/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE DE CHALETTE SUR LOING</b>	<b>Assistant éducatif petite enfance (h/f)</b>	<i>Ecole maternelle Agent d'accompagnement à l'enfance</i> sans offre				
V045230801150559003	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	04/08/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE DE CHALETTE SUR LOING</b>	<b>Assistant éducatif petite enfance (h/f)</b>	<i>Ecole maternelle Agent d'accompagnement à l'enfance</i> sans offre				
V045230801150559004	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	04/08/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE DE CHALETTE SUR LOING</b>	<b>Assistant éducatif petite enfance (h/f)</b>	<i>Ecole maternelle Agent d'accompagnement à l'enfance</i> sans offre				
V045230801150559005	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	04/08/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE DE CHALETTE SUR LOING</b>	<b>Assistant éducatif petite enfance (h/f)</b>	<i>Ecole maternelle Agent d'accompagnement à l'enfance</i> sans offre				

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



V045230801150559006	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L.332-14 du code général de la fonction publique	04/08/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE DE CHALETTE SUR LOING</b>	<b>Assistant éducatif petite enfance (h/f)</b> <i>Agent d'accompagnement à l'enfance sans offre</i>	<b>Ecole maternelle</b>				
V045230801150559007	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L.332-14 du code général de la fonction publique	04/08/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE DE CHALETTE SUR LOING</b>	<b>Assistant éducatif petite enfance (h/f)</b> <i>Agent d'accompagnement à l'enfance sans offre</i>	<b>Ecole maternelle</b>				
V045230801150559008	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L.332-14 du code général de la fonction publique	04/08/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE DE CHALETTE SUR LOING</b>	<b>Assistant éducatif petite enfance (h/f)</b> <i>Agent d'accompagnement à l'enfance sans offre</i>	<b>Ecole maternelle</b>				
V045230801150740001	Rédacteur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L.332-14 du code général de la fonction publique	04/08/2023	19/09/2023
<b>COMMUNE DE MEUNG SUR LOIRE</b>	<b>Instructrice urbanisme Techniques</b> <i>Coordination et suivi des dossiers d'urbanisme (administratif, juridique) * Instruction des certificats d'urbanisme d'information, pré-instruction de l'ensemble des demandes d'autorisation d'occupation du sol : certificats d'urbanisme opérationnels, déclarations préalables, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir, enregistrement des dossiers sur le logiciel OXALIS * Rédaction des courriers et décisions proposés par le SADSi, et transmission aux pétitionnaires dans les délais réglementaires, * Transmission des dossiers aux services de l'Etat, * Accueil et conseil aux administrés, aux professionnels et aux élus, * Archivage des dossiers, * Assurer une veille réglementaire et être garant de son application, * Rapports étroits avec les services partenaires (SADSi), services de l'état (préfecture DRAC) et professionnels dédiés (notaires, géomètres, architectes), - Gestion des procédures de péril des constructions, et suivi administratif des ERP privés - Assistante administrative des services techniques en étroite collaboration avec le responsable du pôle * Rédaction de courriers, * Recherches spécifiques sur demandes du responsable. - Accueil physique et téléphonique Connaissances - Sens du service public - Connaissance de l'environnement des collectivités territoriales, - Connaissance avérée des règles d'urbanisme (droit de l'urbanisme et de ses mécanismes, - Maîtrise rédactionnelle, - Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels bureautiques et si possible du logiciel OXALIS, - - Aptitude technique appréciée (lecture et interprétation des plans, construction, VRD...).</i>	<b>sans offre</b>				

V045230801151129001	Adjoint technique	Poste créé lors d'une promotion interne	11h45	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	04/08/2023	01/09/2023
<b>SIRIS DE ST GONDON / ST FLORENT</b>	<b>Agent de restauration scolaire et d'entretien des locaux</b> Technique Aide à la préparation des repas, accueil des enfants. Assurer le service de restauration scolaire et effectuer l'entretien des locaux et du matériel. sans offre					
V045230801151135001	Adjoint d'animation	Poste créé suite à un changement de temps de travail	15h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	04/08/2023	01/10/2023
<b>COMMUNE DE PITHIVIERS</b>	<b>Animateurs(trice) pour le périscolaire</b> Dans le cadre de la rentrée scolaire 2023-2024, la ville de Pithiviers recrute pour les périodes scolaires, six animateurs(trices) pour les temps périscolaires du matin, du midi et du soir à temps non complet. Au sein de la Direction Générale et plus particulièrement de la Direction de la Vie Éducative, vous avez pour missions principales : Surveillance des enfants pendant le temps périscolaire : * Se renseigner sur les effectifs des enfants * Assurer l'accueil des enfants et de leur famille * Conception, préparation et mise en place d'activités * Préparer et assurer la mise en place d'activité en amont * Ranger et respecter le matériel utilisé pour les activités * Assurer l'encadrement des enfants sur les différents temps périscolaires * Rédiger et faire remonter les informations (accidents, problèmes...) * Faire respecter le règlement et les procédures de sécurité * Être à l'écoute des demandes des enfants et proposer des activités adaptées à ce temps particulier avec offre O045230801151135 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801151135-animateurs-trice-pour-le-periscolaire/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230801151135-animateurs-trice-pour-le-periscolaire/2</a>					
V045230801151148001	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à une disponibilité de courte durée	34h50	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	04/08/2023	01/09/2023
<b>SIRIS DE ST GONDON / ST FLORENT</b>	<b>ATSEM (h/f) Technique</b> Assiste l'enseignant d'une classe maternelle . Accompagnement de l'enfant au moment de l'accueil, l'hygiène ainsi que de la préparation du matériel utilisés . Participe a l'entretien des locaux et est également chargé de la surveillance des enfants durant le temps de cantine. sans offre					
V045230801151194001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	23h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique	04/08/2023	01/09/2023
<b>SIRIS DE ST GONDON / ST FLORENT</b>	<b>Agent périscolaire scolaire</b> Technique Mission principale : Assurer la surveillance des enfants durant les temps de cantine et de transport en bus et entretien des locaux . sans offre					
V045230801151272001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat	16h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du	04/08/2023	01/09/2023

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret  
20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR

Berger  
Levrault



dans le respect des règles statutaires et juridiques et en faciliter auprès la compréhension ; - Conseiller et accompagner les directions et les Services Administratifs Ressources dans le suivi des agents.

V045230801152222001	Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	07/08/2023	01/09/2023
<p><b>Agent des Affaires Générales</b>  <i>Attributions et fonctions en polyvalence avec les agents du service : Accueil : - Accueillir et renseigner les personnes sur les services de l'état-civil et affaires générales Elections : - Gestion des listes électorales : Inscriptions, modifications, radiations - Préparation et participation aux élections politiques - Gestion des cartes retournées - Enregistrement des procurations - Jury d'assise Etat civil : - Enregistrement des actes (reconnaissance, naissance, mariage, décès) et tenue administrative des registres d'état-civil - Enregistrement des PACS (déclaration, modification et dissolution) - Publicité des actes (avis de mention...) - Mise à jour et suivi des livrets de famille - Traitement et enregistrement du courrier (support papier et dématérialisé COMEDEC) - Suivi des dossiers mariages jusqu'à la célébration - Délivrance des actes extraits des registres d'état-civil Affaires générales : - dossiers CNI/PASSEPORT (enregistrement, suivi et remise) - attestation d'accueil, - recensement militaire, - légalisation de signature, certification conforme de documents - arrêté de débits de boisson et de fermeture tardive - ouverture, mutation et translation de licences - divers enregistrements (syndicats professionnels...) - enregistrement et suivi du courrier sur DOTELEC - Gestion des commandes et archivage Application des protocoles sanitaires face à la pandémie de la COVID-19 Compétences et qualités requises Savoir-faire Savoir s'exprimer correctement (tant à l'écrit qu'à l'oral) Respect des consignes Gestion de l'agressivité Connaissances Bonne maîtrise : - de l'outil informatique (word, excel) - des logiciels Mélodie, Maestro, Adagio, Dotelec - de l'instruction générale relative à l'état civil - des procédures électorales, ELIRE (REU) - Cassiopée Qualités et aptitudes Ponctualité, discrétion, disponibilité (permanence samedi et célébration des mariages), bonne présentation (image de la ville) Qualités relationnelles Travail en équipe au sein du service Contact avec le public</i></p>						
V045230801152248001	Technicien	Poste créé lors d'une promotion interne	35h00	à pourvoir par voie statutaire	07/08/2023	01/10/2023
<p><b>DIRECTEUR DE LA RESTAURATION SCOLAIRE RESTAURANT SCOLAIRE</b>  <b>DIRECTEUR RESTAURATION SCOLAIRE</b>  sans offre</p>						
V045230801152259001	Agent de maîtrise	Poste créé lors d'une promotion interne	35h00	à pourvoir par voie statutaire	07/08/2023	01/10/2023
<p><b>AGENT D'EXPLOITATION DEVELOPPEMENT DURABLE</b> Cadre de vie  <b>ATTRIBUTIONS ET FONCTIONS :</b> * Mise en oeuvre opérationnelle de la politique de développement durable de la Ville appliquée aux espaces verts : o Entretien et suivi des parcs, jardins et voiries mécaniquement ou manuellement en méthodes alternatives o Entretien pédagogique SAVOIR-FAIRE * Savoir gérer et entretenir le matériel et l'outillage CONNAISSANCES * Connaissance sur l'utilisation méthodes alternatives * Savoir reconnaître les mauvaises herbes QUALITÉS * Sens de l'autonomie * Capacité de décision dans son domaine d'activité * Connaissance de la ville</p>						

Envoyé en préfecture le 10/08/2023  
Reçu en préfecture le 10/08/2023  
Publié le 10/08/2023  
ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



sans offre						
V045230801152304001	Attaché principal	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	07/08/2023	01/09/2023
<b>COMMUNE DE MONTARGIS</b> DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE Conservatoire de Musique DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE sans offre						
V045230801152314001	Rédacteur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	à pourvoir par voie statutaire	07/08/2023	28/08/2023
<b>COMMUNE DE MONTARGIS</b> AGENT ADMINISTRATIF ENSEIGNEMENT-AFFAIRES SCOLAIRES AGENT ADMINISTRATIF sans offre						
V045230801152323001	Adjoint technique	Poste créé suite à un changement de temps de travail	35h00	à pourvoir par voie statutaire	07/08/2023	01/10/2023
<b>COMMUNE DE MONTARGIS</b> AGENT DE PROXIMITE VIE DANS LA VILLE AGENT DE PROXIMITE sans offre						
V045230801152335001	Attaché	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L.332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	07/08/2023	21/08/2023
<b>CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET</b> Chargé en prévention précoce - PITHIVIERS (10806) H/F Pôle citoyenneté et cohésion sociale Sous l'autorité hiérarchique du responsable de l'Unité Prévention, le chargé en prévention précoce participe à la mise en oeuvre de la politique de prévention de la Direction Petite Enfance, Enfance, Famille du Conseil départemental sur le territoire des équipes pluridisciplinaires de l'Agence Départementale des Solidarités (ADS) de Pithiviers, auquel il est affecté. A partir de l'analyse des besoins sociaux et, en lien avec les différents partenaires du territoire, il impulse des actions relevant de ce champ tout en accompagnant les actions à l'évolution de leurs pratiques professionnelles en animant la communauté métier dédiée. sans offre						
V045230801152336001	Adjoint d'animation	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	à pourvoir par voie statutaire	07/08/2023	28/08/2023
<b>COMMUNE DE MONTARGIS</b> Animateur enfance - jeunesse (h/f) ENSEIGNEMENT-ENFANCE ANIMATEUR RÉFÉRENT sans offre						
V045230801152339001	Adjoint d'animation principal de	Poste créé lors	35h00	à pourvoir par voie statutaire	07/08/2023	18/09/2023

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230810-ARR2023\_186-AR



<p><b>COMMUNE DE MONTARGIS</b></p>	<p>2ème classe</p>	<p>d'une promotion interne</p>			
<p>V045230801152662001</p> <p><b>COMMUNE D'OLIVET</b></p>	<p><b>Animateur enfance - jeunesse (h/f) ENSEIGNEMENT-ENFANCE</b> ANIMATEUR REFERENT sans offre</p>	<p>Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité</p>	<p>35h00</p>	<p>à pourvoir par voie statutaire</p>	<p>07/08/2023</p> <p>01/11/2023</p>
<p><b>Responsable recrutement, formation et développement des compétences</b> Service ressources humaines  <i>Sous l'autorité du Responsable du service ressources humaines, le(la) responsable recrutement, formation et développement des compétences participe au pilotage du développement RH de la collectivité. A ce titre, il/elle conduit les activités de recrutement, de GPEC, de formation et d'évolution professionnelle des agents, au sein d'une cellule composée de trois agents (deux agents à manager : la gestionnaire formation et le gestionnaire recrutement). Il/elle participe aux projets transversaux et stratégiques du service et contribue à développer la transversalité, les méthodes et les outils RH. Missions : Management Assurer le management de la cellule et planifier l'activité ; Contribuer à la montée en compétences des agents ; Assurer la gestion budgétaire de la cellule ; Elaborer les outils de pilotage de la cellule ; Etre en appui du (ou de la) responsable du service Ressources humaines sur les politiques et dossiers de stratégie RH et d'organisation des services de la ville. Recrutement Piloter le process recrutement ; Adapter la stratégie de recrutement au regard des contraintes de postes et de marché ; Accompagner et former les managers dans la démarche de recrutement ; Développer la Marque Employeur ; Préparer et participer à l'intégration des nouveaux recrutés ; GPEC Elaborer le projet de GPEC de la collectivité ; Superviser la gestion du tableau des effectifs ; Formation Contribuer à l'élaboration de la politique formation ; Piloter le processus d'élaboration et de mise en oeuvre du plan de formation ; Conseiller et appuyer les managers dans l'identification des besoins de formation collectifs et individuels ; Développer et mettre en place les dispositifs et actions de formation par direction, en lien avec les objectifs de la collectivité ; Concevoir l'ingénierie de formation : élaboration de cahier des charges, sélection des prestataires...; Procéder à l'évaluation des projets de formation ; réaliser les bilans qualitatifs des actions de formation et projets par Direction. Mobilité interne Accompagner les agents dans la construction de leur parcours professionnel et de leur carrière en cohérence avec les besoins de la collectivité ; Développer et valoriser les perspectives de mobilité interne ou externe à la collectivité ; Assurer la gestion de la campagne d'entretien de la collectivité. Le profil : Issu(e) d'une formation supérieure en droit ou en ressources humaines, vous avez une expérience de plusieurs années sur un poste similaire. Vous êtes en capacité de manager une équipe à taille humaine, dans le cadre du rôle de responsable d'une cellule RH. Vous maîtrisez le statut de la fonction publique territoriale, et du cadre réglementaire des ressources humaines. Vous avez une bonne connaissance d'un processus de recrutement et de l'ingénierie de formation. Vous êtes aguerri(e) à la gestion de projet sur des domaines concernés par le poste. Doté(e) d'un bon sens des relations humaines et d'une capacité d'écoute, vous savez faire preuve de hauteur face aux situations rencontrées dans le périmètre du poste.</i></p>					

